



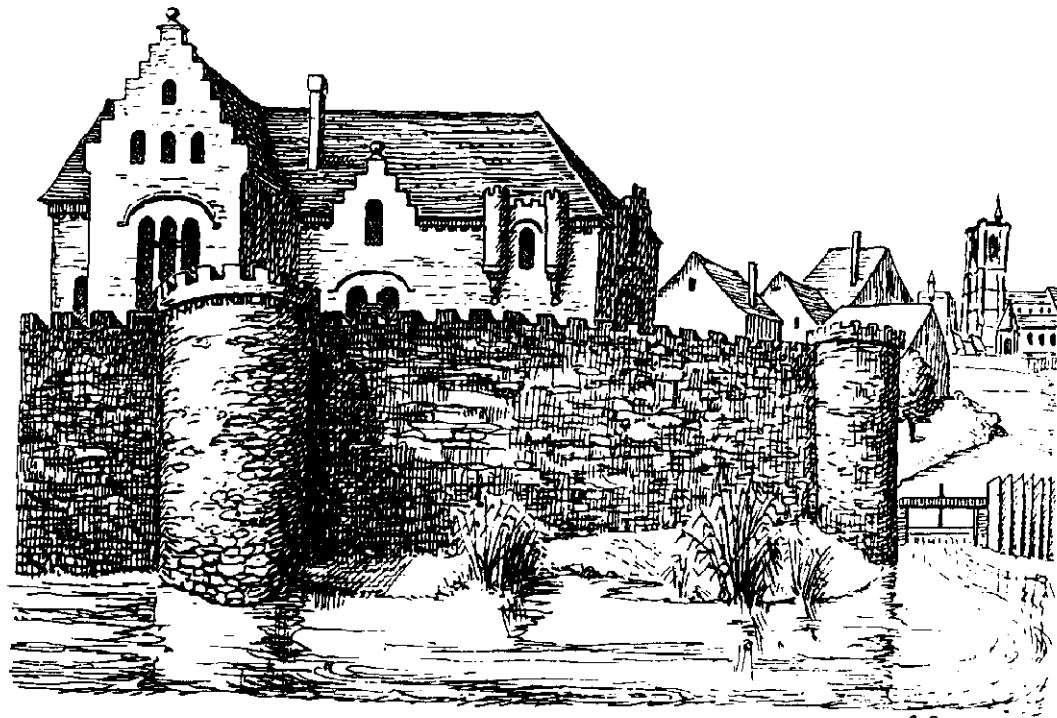
Le C.P.A.S., le Centre Culturel  
et  
le Syndicat d'Initiative de Braine-le-Comte  
présentent :

" Lorsque Braine m'est conté... " ( 8 )

A travers les comptes de l'hôpital,

## LA VIE DES BRAINOIS

dans la première moitié du 18e siècle.



Monique CHIURDOGLU

Jacques BRUAUX  
Héraut Crieur, Conte

Gravures : Alfred BRUX

## AVANT-PROPOS

Après l'affranchissement des serfs, des centres urbains commencèrent à se peupler et à s'organiser. Bien vite, cette nouvelle société de laboureurs, artisans, commerçants et manouvriers, sentit la nécessité de créer un fonds pour venir en aide aux plus démunis d'entre eux : vieillards, malades, orphelins, victimes de calamités les plus diverses.

Cette institution de secours portait le nom de " Table des pauvres ". Pendant la période française, elle prit le nom d' " Hospices civils ", ensuite, elle s'appela " Bureau de bienfaisance " et actuellement " C.P.A.S. ".

Le plus ancien document retrouvé faisant mention de la table des pauvres de Braine-le-Comte est daté du 21 septembre 1247 (1).

A l'époque qui nous intéresse, la Table des pauvres avait à sa charge la maison des orphelins, les pauvres malades soignés à l'hôpital, par moitié les frais d'entretien des lépreux vivant dans la maladrerie, près du moulin à vent, le secours aux habitants reconnus " pauvres ". C'était souvent des couples avec plusieurs enfants, dont le père, ouvrier agricole, était incapable de subvenir aux besoins de sa nombreuse famille.

Ils étaient très nombreux dans la première moitié du 18e siècle ( à Hennuyères, un quart de la population (2) ).

Les principaux notables de notre communauté urbaine faisaient partie des jurés et échevins de la ville. Avec le châtelain, le pasteur et le maire, ils administraient les biens de la Table des pauvres. Un mambour et un receveur étaient désignés pour gérer les comptes de l'hôpital, qu'ils soumettaient tous les trois ans, au contrôle et à l'approbation des administrateurs. Ci-dessous figurent les signatures de ces administrateurs.

Tout au cours de l'étude d'un de ces comptes, on s'est souvent posé la question de savoir quels étaient les biens appartenant en propre aux Récollettes et ceux relevant de la Table des pauvres. La réponse à cette question suscitera plus tard de sérieuses polémiques, notamment en 1889, entre les Récollettes et le Président des Hospices civils, Edouard Etienne. L'étude d'autres registres nous permettra, peut-être, d'y voir un peu plus clair.

M. Chiurdoglu

J. F. Goval Curé

J. F. Goval Curé

J. B. Stradiot  
1741

J. B. Stradiot

Nicolas Thivoyff  
(1741)

Nicolas Thivoyff

N. Thivoyff  
1741

Joseph Carlier

J. B. J. Saintes G.  
1741

(1) Voir article d'Ernest Mathieu (A.C.A.E.) concernant ce parchemin du Fonds du chapitre de Saint-Géry à Valenciennes, dans les archives du Nord, à Lille. Au 13e siècle, les dîmes des terres brainoises se partageaient entre les chapitres de Valenciennes et de Sainte-Waudru à Mons.

(2) Communication faite par Patrick Mouchet, licencié en histoire, au colloque de Steenkerque, le 8 août 1992.

## CHAPITRE I

### Comment comptaient les Brainois dans la première moitié du 18e siècle ?

" C'est que 2 gigots font un liard ! " avait coutume de dire ma bisquine chaque fois qu'elle voulait inculquer le sens de l'économie à ses petits enfants. Oui, ils savaient compter, nos ainés !

Il suffit de jeter un œil sur les comptes des 18 et 19e siècles, pour voir comme ils jonglaient avec les livres, sols, deniers, pistolles, plaquettes, florins, patards, couronnes, escalins, liards, gigots ...

Dans le livre de comptes de l'hôpital de Braine-le-Comte, Jean Cortembos receveur et " conteur " non seulement semble se jouer de toutes ces monnaies, mais en outre, il utilise une numération assez particulière.

Page suivante, figurent les signes qu'il utilise pour représenter nos chiffres et nombres. Il ne connaît, ou du moins n'utilise pas le zéro, ils ignore la numération de position, introduite pourtant chez nous par les Arabes dès le Moyen Âge (Xe au XVe s.) Les premiers chiffres peuvent faire penser aux chiffres égyptiens hiératiques :

١ ٤ ٤١ ٤٤

A part les points, les trois premiers signes sont les symétriques des signes arabes actuels

(écriture arabe se faisant de droite à gauche) : ٣ ٣ ١

Cependant, cette numération peu commode est fondée, en partie, sur un principe additif et soustractif assez semblable à celui de la numération romaine.

C'est probablement l'origine de cette numération utilisée à Braine-le-Comte, au début du 18e siècle. Les chiffres romains se seraient progressivement transformés de la façon suivante :

SIGNES UTILISÉS DANS LES COMPTES DE L'HÔPITAL DE BRAINE-LE-COMTE (1739)

1	i	10	ꝝ
2	ꝝ	20	ꝝꝝ
3	ꝝꝝ	30	ꝝꝝꝝ
4	ꝝꝝꝝ	40	ꝝꝝꝝꝝ
5	ꝝ	50	ꝝ
6	ꝝi	60	ꝝꝝ
7	ꝝꝝ	70	ꝝꝝꝝ
8	ꝝꝝꝝ	80	ꝝꝝꝝꝝ
9	ꝝꝝꝝꝝ	90	ꝝꝝꝝꝝꝝ
10	ꝝ	100	ꝝ
11	ꝝi	100	ꝝi
12	ꝝꝝ	200	ꝝꝝ
13	ꝝꝝꝝ	300	ꝝꝝꝝ
14	ꝝꝝꝝꝝ	400	ꝝꝝꝝꝝ
15	ꝝꝝ	500	ꝝ
16	ꝝꝝi	600	ꝝi
17	ꝝꝝꝝ	700	ꝝꝝꝝ
18	ꝝꝝꝝꝝ	800	ꝝꝝꝝꝝ
19	ꝝꝝꝝꝝ	900	ꝝꝝꝝꝝ
20	ꝝꝝ	1 000	ꝝꝝꝝꝝꝝ

le I	-----	i
le II	-----	ii
le III	-----	iii
le V	-----	v
le X	-----	x
le L	-----	l
le C	-----	c
le M	-----	m

Nous ne retrouvons pas le 500 romain D. Les centaines et les milliers n'obéissent pas à la loi d'addition des symboles juxtaposés ou à la soustraction du chiffre suivi d'un chiffre plus grand que lui. Ils sont simplement la transcription écrite du nombre parlé :

huit-mille -----	iiii m
quatre-vingt -----	iiii xx xx
nonante -----	xx c
mais quatre-vingt-dix -----	iiii xx xx x
huit-cents -----	iiii c
neuf-cents -----	ix c

Notons encore le 4 : iiii au lieu de IV

le 14 : xx iiii au lieu de XIV

mais par contre le 40 xx l comme XL

Effectuer l'une ou l'autre opération arithmétique avec une telle numération demande une gymnastique de l'esprit à laquelle nous ne sommes pas habitués. Impossible, ici, d'établir des règles simples d'application rapide.

Fallo som  
Dor Rocatto porto  
Vijt Melijt vijfijf

Douzième som  
Dor missor porto  
Vijt Vijf vijf vijf

Treizième som  
Dor missor et Romissor  
Vijt Vijf vijf vijf

Treizième et dernière  
som des miss porto  
Vijt Vijf vijf vijf

Fallo som des  
missor porto

  
Vijf Vijf vijf vijf  
Et la Rocatto vijf  
porto

Vijt Melijt vijf  
Partant bon au compteur vijf

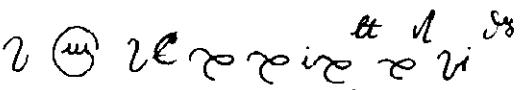
A titre d'exemple, voici le résultat des dépenses de l'hôpital pour les années 1738-1739-1740.

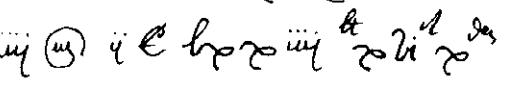
Tous les comptes exprimés dans les diverses monnaies de l'époque, sont calculés ensuite en livres, sols et deniers dont voici les symboles utilisés et leur valeur respective :

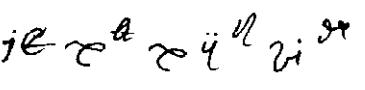
livre :  ou 

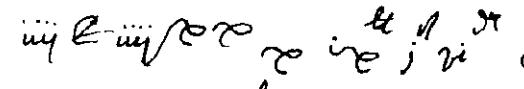
sol :   1 livre = 20 sols

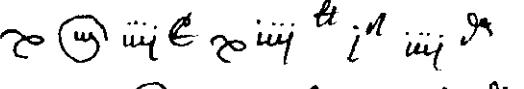
denier :  ou  1 sol = 12 deniers

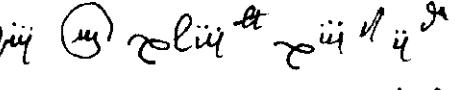
Première somme des mises :  ou  $5529^l 10^s 6^d$

Deuxième somme des mises :  ou  $4274^l 16^s 10^d$

Troisième somme des mises :  ou  $110^l 12^s 6^d$

Quatrième somme des mises :  ou  $499^l 1^s 6^d$

Total des dépenses :  ou  $10414^l 1^s 4^d$

Or les recettes s'élevaient à :  ou  $8043^l 13^s 2^d$

Différence :  ou  $2370^l 8^s 2^d$

Alors que le système de numération décimale fut apporté aux Chrétiens d'Europe dès la fin du 10e siècle, comment expliquer qu'à Braine-le-Comte, nous trouvions encore, neuf siècles plus tard, des fonctionnaires adeptes des chiffres romains et des méthodes compliquées de calculs à l'aide de l'abaque ?

Il faut dire, que jusqu'au 15e siècle, les autorités religieuses frappèrent d'une sorte d'interdit les chiffres arabes et le calcul écrit. Pour être si ingénieuse et facile, à la portée de tous, cette numération ne pouvait provenir que du malin, du diable en personne. D'ailleurs, ses partisans trop zélés risquaient le bûcher, tout comme les hérétiques et les sorcières.

C'est ainsi, par exemple, que Gerbert (945-1003) considéré comme l'homme le plus érudit de son siècle, fut accusé de sorcellerie et dut se réfugier en Allemagne. Plus tard,



### GERBERT.

La légende rapporte que c'est déguisé en pèlerin musulman que ce moine français se serait introduit dans les universités de l'Espagne musulmane.

Là, les maîtres arabes lui auraient enseigné le système de numération et les méthodes de calcul d'origine indienne.

Premier pape français, il fut couronné sous le nom de Sylvestre II.  
( Dessin extrait d'une œuvre du 16e siècle )



Un abaciste, d'après une illustration du XVe siècle

couronné pape sous le nom de Sylvestre II, il fut pendant des siècles soupçonné d'avoir vendu son âme à Lucifer en allant goûter à la science des infidèles. A tel point, que pour vérifier si les démons n'habitaient pas son tombeau, l'Eglise jugea nécessaire de le rouvrir en 1648.

Et puis, les conservateurs préféraient dessiner sur les jetons de leurs abaque les chiffres romains ou grecs, plutôt que ces signes diaboliques importés par les Arabes, ces suppôts de satan !

L'élite des calculateurs professionnels (surtout des clercs) voulait garder pour elle les secrets bien compliqués des calculs sur l'abaque et refusait cette numération qui mettait l'arithmétique à la portée de tous. Cette dernière mettait leur gagne-pain et leur influence en grand danger.

C'est ainsi que durant plusieurs siècles, une querelle farouche opposa les défenseurs des chiffres anciens et de l'abaque (abacistes) aux partisans du calcul écrit d'origine indienne, importée par les Arabes (algoristes).

Si le receveur au vingtième denier de Braine-le-Comte utilise toujours cette numération archaïque, il est à noter que parmi les fournisseurs de l'hôpital, les personnes instruites remettent des comptes exprimés en chiffres arabes. Au verso d'une de ses notes, la demoiselle Recq y a même fait un calcul écrit. Les écoles de la ville dispensaient donc un enseignement de l'arithmétique bien plus évoluée que celle utilisée par le receveur et le mambour.

De toute façon, pourquoi utiliser le système décimal pour effectuer des opérations concernant des monnaies, des longueurs, des surfaces, des volumes et des masses, dont les mesures n'obéissent pas au système décimal ?

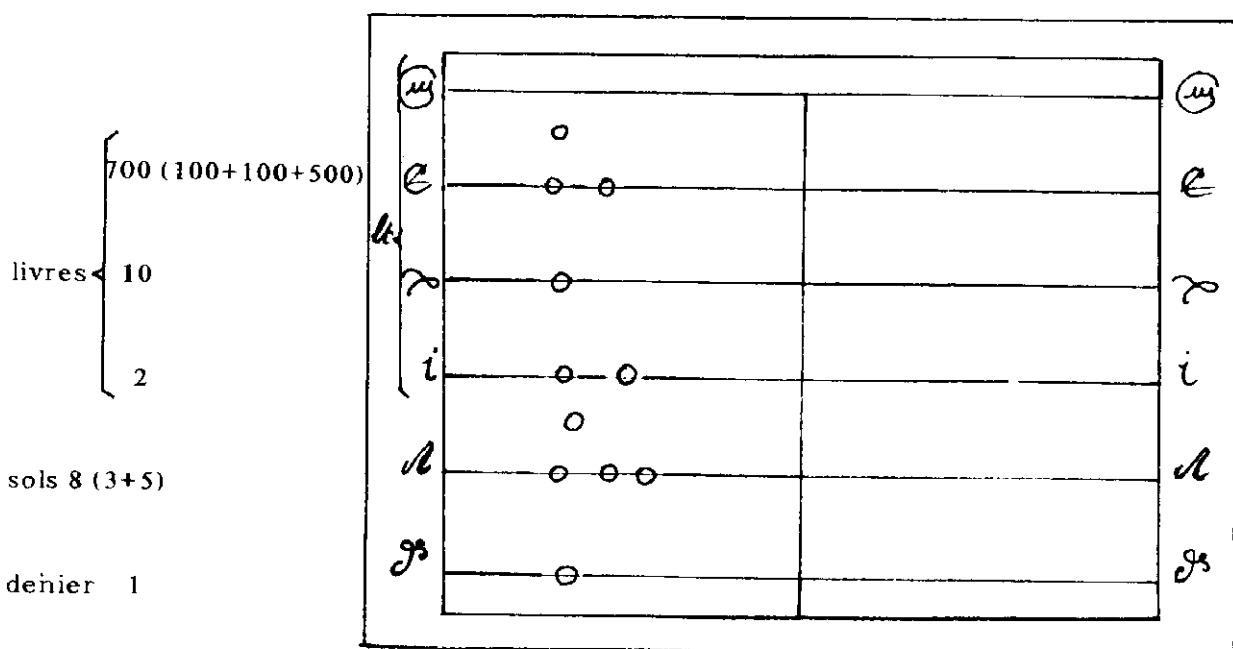
C'est pourquoi, le calcul sur l'abaque à jetons continua à être pratiqué par les commerçants, les argentiers, les fonctionnaires chargés de tenir les comptes et ceci jusqu'à l'époque française.

C'est d'ailleurs à cette époque que l'on trouve dans les registres de Braine-le-Comte, les premiers balbutiements d'application du nouveau système monétaire. Dans les comptes des "Orphelins" concernant les années 1799-1800, la recette totale, calculée en livres,

Comme on peut le voir sur le schéma précédent, l'abaque consistait en une table sur laquelle étaient tracées des divisions. Les nombres étaient représentés par des jetons dont la valeur dépendait de la place qu'ils occupaient sur l'une de ces divisions ou entre deux divisions.

Dans l'exemple ci-dessous, en commençant par le bas, la première ligne est celle des deniers ( 4 jetons sur la ligne représente 4 deniers ),  
la deuxième ligne est celle des sols,  
la troisième ligne est celle des livres,  
la quatrième ligne est celle des dizaines de livres,  
la cinquième ligne est celle des centaines de livres,  
la sixième ligne est celle des milliers de livres et ainsi de suite.  
Entre deux lignes consécutives, un jeton représente 5 unités de la ligne immédiatement inférieure, sauf pour les deniers où un jeton représente 6 unités de la ligne inférieure.

Dans la partie gauche de l'abaque est représentée la somme de 712 livres 8 sols 1 denier.



On représente ensuite, dans la partie de droite, la somme à ajouter à la première. Il suffit ensuite de compter le nombre de jetons sur une même ligne et de faire les réductions nécessaires ( pour les livres, 5 jetons d'une ligne se remplacent par un jeton au-dessus de la ligne, 2 jetons au-dessus d'une ligne se remplacent par un jeton sur la ligne supérieure, pour les sols, 4 jetons au-dessus de la ligne se remplacent par 1 jeton sur la ligne des livres et ainsi de suite, sachant que 12 deniers = 1 sol, que 20 sols = 1 livre et que pour les livres 10 unités d'un ordre valent 1 unité de l'ordre immédiatement supérieur ). Ce système facilitait la pratique de l'addition et de la soustraction, mais s'avérait beaucoup moins pratique pour les multiplications et divisions. Dans ces derniers cas, on pouvait employer des jetons marqués des 9 premiers chiffres de la numération. L'abaque rappelle le boulier-compteur de notre enfance, mais vu qu'au 18e siècle le système des unités n'était pas encore décimal, il faut constamment pouvoir passer d'une base à une autre ( ici, bases 12, 20 et 10 ).

sols et deniers est, pour la première fois, convertie en francs. Pour les années suivantes, seuls les comptes concernant les droits à payer au receveur des domaines sont exprimés en francs.

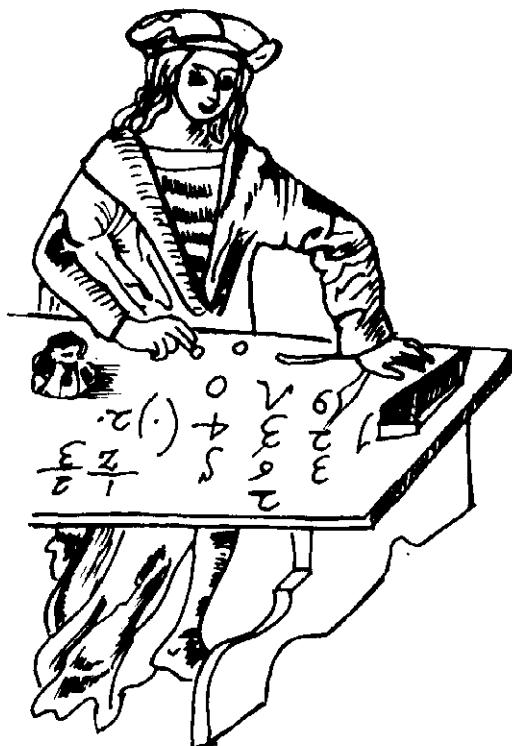
A partir de 1808, le receveur J.Duchaine exprime toutes les sommes en francs, centimes et centièmes de centimes. De même dans les comptes de l' "Hôpital".

Par contre, dès 1814 (les Français sont partis !) tous les calculs se font de nouveau comme par le passé et seules les sommes finales sont converties en francs et centimes, mais aussi en florins et sous des Pays-Bas.

Quant aux nouveaux poids et mesures, nous n'en trouvons aucune trace dans les registres de l' "Hôpital", des "Orphelins" et des "Hospices". Nous les trouvons seulement dans les actes notariaux, à partir de l'époque française.

De toute façon, la population les accepte difficilement : les traditions restent fortes malgré les contraventions infligées aux commerçants qui ne les respectent pas. ( \*)

En 1816, le gouvernement hollandais voudra aussi rendre le système décimal obligatoire, quant à la Belgique, elle ne l'imposera qu'en 1836.



Un algoriste, d'après une gravure sur bois de 1503.

( \*) Actuellement nous connaissons encore cette difficulté d'adaptation : combien de Français ne continuent-ils pas à compter en anciens francs ?

## CHAPITRE II

### PRINCIPALES MONNAIES ET MESURES UTILISEES DANS LES REGISTRES DE L'HÔPITAL

Dans le registre, toutes les sommes exprimées dans différentes monnaies, sont toujours converties en livres, sols et deniers.

La LIVRE (du Hainaut) est subdivisée en 20 SOLS. Chaque sol partagé en 12 DENIERS.

1 Livre = 20 sols

1 sol = 12 deniers

C'est ainsi que nous pouvons évaluer la valeur des différentes monnaies de l'époque :

La PISTOLLE qui vaut ± 20 livres

La COURONNE qui vaut 6 livres 6 sols

L'ESCALIN qui vaut 14 sols en 1738

Le FLORIN qui vaut 2 livres

La PLAQUETTE qui vaut 7 sols

Le PATARD qui vaut 2 sols

Le SOU qui vaut 2 sols

Le LIARD qui vaut 1/2 sol ou 6 deniers

Le GIGOT qui vaut 1/4 sol ou 3 deniers

Vu l'extrême variété des espèces de monnaie qui circulaient, pour faciliter les échanges commerciaux, toutes les sommes d'argent étaient exprimées en une unité commune : la livre, elle-même subdivisée en sols et deniers.

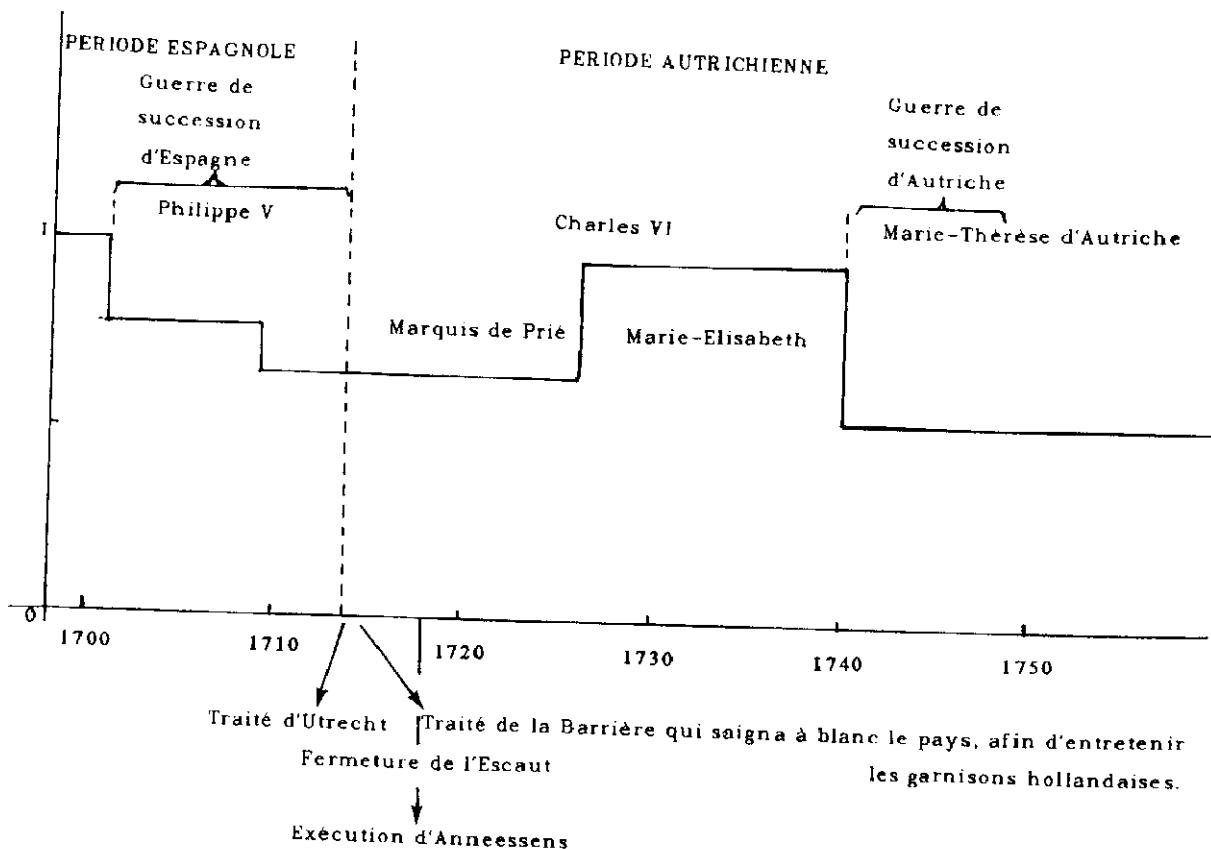
La livre n'était donc pas une monnaie réelle, seulement une unité dite de compte, servant à mesurer une somme, quelle que soit l'espèce de monnaie envisagée.

Il en était de même pour le florin, divisé en 20 patards, ou encore, divisé en 20 sous.

Quant à la valeur de la livre, elle a subit des variations importantes au cours du temps, en fonction de la situation économique du pays et des guerres qui s'y succédaient.

Les pièces de monnaie d'usage quotidien sont surtout le patard, pièce de cuivre et d'argent, le liard et le gigot, petites pièces de cuivre de 3,82 g et 1,91 g. Il y avait aussi la plaquette faite de cuivre pur ou d'un alliage de cuivre et d'un peu d'argent.

Variation de la livre tournois entre 1699 et 1750 (x)



Le registre de l'hôpital se rapporte aux années qui marquent la fin de ces 16 années de paix et de stabilité que notre pays connu sous Marie-Elisabeth, gouvernante du pays et sœur de Charles VI. Grand amateur de champignons, ce dernier en mourut en 1740. Comme quoi un champignon peut changer le cours de l'histoire, car cette mort provoqua une nouvelle guerre, celle de la succession d'Autriche. Celle-ci coïncide, sur ce graphique, avec une nouvelle chute de la livre et dans notre registre, avec une hausse très importante des prix de toutes les denrées.

(x) Dans ce graphique, nous avons pris comme unité la valeur de la livre en 1699.

Graphique effectué d'après les données du "Dictionnaire encyclopédique Quillet, 1937"

## PRINCIPALES UNITES DE MESURE RENCONTREES.

### A. Mesures de capacité :

#### 1. pour les liquides : le POT, la PINTE, la TONNE

1 POT = 2 CANETTES  
1 CANETTE = 2 PINTES  
1 PINTE = 4 POTEES

A Mons, le POT valait 2,038 litres et la PINTE 0,5095 litres.

A Liège, le POT valait 1,279 litre, mais un POT était égal à 2 PINTES.

Rien, dans les comptes de l'hôpital, ne nous a permis de trouver, pour Braine-le-Comte, la valeur du POT.

#### 2. pour les matières sèches : le MUID, la RAZIERE, le VASSEAU, le QUARTIER, la PINTE, le SAC

1 MUID = 3 SACS  
1 SAC = 2 RAZIERES  
1 RAZIERE = 2 VASSEAUX  
1 VASSEAU = 2 QUARTIERS  
1 QUARTIER = 4 PINTES ou PICOTIN

A Enghien, le MUID valait 345,6 litres, mais à MONS, il valait 320,32 litres.\*

Quant à Braine, il nous a été impossible de le préciser.

#### 3. pour le bois : le MONT, la CHARREE

La charrée était le contenu d'une charrette. En analysant les comptes, nous apprenons que 100 gros fagots faisaient une CHARREE et que 8 MANTS de gros bois faisaient 3 CHARREES.

### B. Mesures de masses :

#### la LIVRE, le QUARTERON, L'ONCE, le DRAGME

Il existait trois unités de masse appelée LIVRE ( à ne pas confondre avec la livre, unité de compte ) :

la LIVRE du mercier, qui valait à Mons 465,54 g. \* Voici ses subdivisions :

1 LIVRE = 4 QUARTERON  
1 QUARTERON = 16 ONCES  
1/32 d'ONCE = 20 GRAINS

la LIVRE du pharmacien, qui valait 279, 41 g. \*

1 LIVRE = 12 ONCES  
1 ONCE = 8 DRAGMES  
1 DRAGME = 3 SCRUPULES  
1 SCRUPULE = 20 GRAINS

la LIVRE de l'orfèvre qui valait 491,7616 g. \*

1 LIVRE = 2 MARCS  
1 MARC = 8 ONCES  
1 ONCE = 20 ESTERLINGS  
1 ESTERLING = 4 FERLINS  
1 FERLIN = 8 GRAINS

Nous voyons donc, ici, la complexité d'un système de poids et mesures qui variait entre chaque région du pays et même d'une localité à l'autre. La confusion devait être extrême, d'autant plus qu'une même unité, comme la livre, ou l'once par exemple, prenait des valeurs différentes selon la nature de la matière mesurée. De même, une razière de bled n'avait pas la même valeur qu'une razière d'avoine et ainsi de suite.

Pour nous rendre compte de ce que représentait la livre du mercier à Braine-le-Comte, nous avons essayé de déterminer tout ce que l'on pouvait acheter alors avec cette unité de compte.

Dans les notes, remises à l'hôpital par ses fournisseurs, nous trouvons le prix unitaire des marchandises les plus courantes. En se basant sur la valeur des unités de Mons, on peut traduire dans nos unités, tout ce que l'on pouvait acheter avec une livre. De toute façon, ceci n'est fait qu'à titre indicatif, les unités de Braine-le-Comte n'étant probablement pas tellement éloignées de celles de Mons, capitale du comté de Hainaut, où se rendaient assez souvent le mambour et les magistrats de la ville.

\* Voir "Etude sur nos anciens poids et mesures en usage dans nos régions" par Georges DUCARME

PRIX D'UNE UNITE

1 livre de beurre : 7 sols  
 1 livre de riz : 11 liards ( 5,5 sols )  
 1 livre de jambon : 10 liards ( 5 sols )  
 1 pinte de sel : 5,5 patars (11 sols )  
 1 livre de fromage de boulette : 5 liards 1 gigot  
 1 livre de sucre en pain : 8 patars  
 1 livre de sucre candi : 11 patars  
 1 livre de miel : 7,5 sols  
 1 pot d'huile d'olive : 14 patars  
 4 pots de vinaigre : 8 patars  
 1 pinte de vin rouge : 10,5 patars  
 1 pinte de vin de "Fontiniac" : 13 patars  
 1 once de cannelle entière : 5 patars  
 1 livre de bois de réglisse : 9 patars  
 1 quarteron de muscade : 23 patars  
 1 livre de poivre : 32 sols  
 1 livre de savon : 10 liards  
 100 briques : 10 patars  
 800 ardoises : 19 livres 4 sols

QUANTITE ACHETEE AVEC UNE LIVRE

1, 330 kg de beurre  
 1, 693 kg de riz  
 1, 862 kg de jambon  
 6 litres de sel  
 10 kg de fromage de boulette  
 582 g de sucre en pain  
 423 g de sucre candi  
 1, 241 kg de miel  
 1, 455 litre d'huile d'olive  
 10 litres de vinaigre  
 0,926 litre de vin rouge  
 0,392 litre de vin de "Fontiniac"  
 58 g de cannelle  
 517 g de bois de réglisse  
 50 g de muscade  
 291 g de poivre  
 1, 862 kg de savon  
 100 briques  
 42 ardoises

Tous ces prix ont été relevés dans les " prétentions " (notes remises par les fournisseurs) qui se rapportent à l'année 1738.

Nous avons ici, quelques exemples du pouvoir d'achat de la livre de 1738, et on pourrait le comparer à celui de notre franc. Cependant, comme on le constate, les valeurs respectives de toutes ces marchandises sont complètement différentes des nôtres. Le sucre est encore un produit de luxe comparé à celui du miel, alors, qu'actuellement, grâce à la culture de la betterave, il est devenu une denrée démocratique, surtout comparé au prix du miel chez l'apiculteur. Dans notre société, le niveau de vie, les besoins des habitants et les conditions du marché sont tellement opposées à celles d'alors, qu'il est impossible de trouver ainsi, la valeur à donner à la livre.

## CHAPITRE III

### REVENUS DE L'HÔPITAL

#### 1. Recette sur héritages tenus à ferme

A cette époque, l'hôpital possédait près de 10 hectares de terre de culture et de prés qu'il louait à ferme :

plus de 205 ares au Scaubecq

plus de 273 ares à Favarge

55 ares à la Grande Campagne : champ vers le ruisseau du bois de Rebécq  
environ 302 ares à Steenkerque

environ 82 ares sur le champ du moulin à vent

environ 82 ares à Ecaussinnes, non loin du moulin de Combrel

Ces biens provenaient des dits des religieuses, d'héritages ou de dons que de généreux bienfaiteurs lui laissaient, à charge pour l'hôpital de célébrer des messes pour le salut de leur âme. Ou encore, ils étaient achetés avec les économies de l'hôpital. Certains de ces biens provenaient, peut-être, du recouvrement de dettes garanties sur des biens hypothéqués.

#### RECETTE SUR HERITAGES TENUS A FERME

Locataires	Biens	Rendage l'an
Jean POLIART	0,5 bonnier de terre à SCAUBECQ	8 livres
Martin GILMON	5,5 journels de terre et prés à SCAUBECQ	25 livres
Vincent TERMOL	3 journels de prés tenant à la rivière qui descend au moulin de COMBREU	26 livres

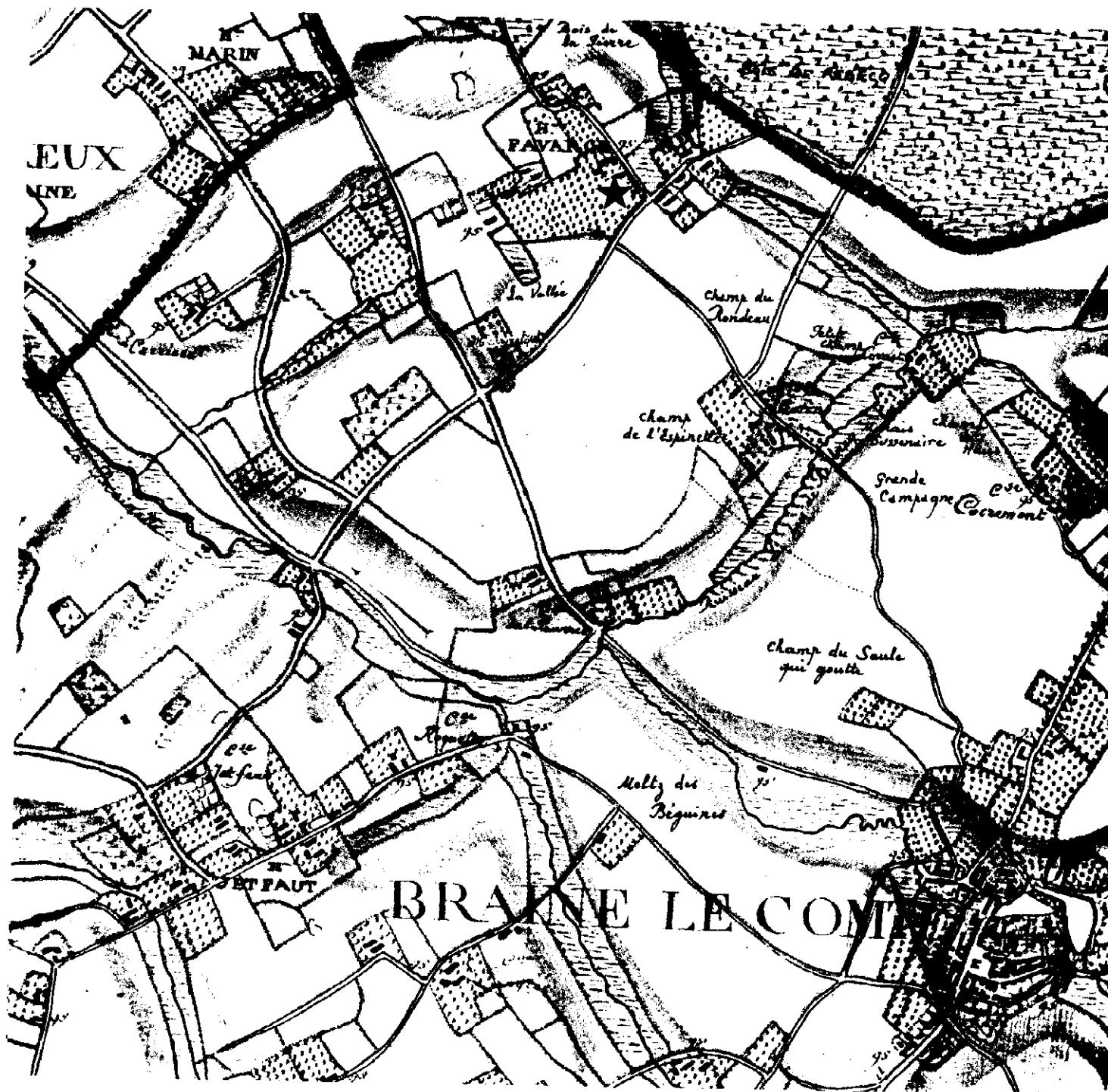
Martin SUSENAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,5 bonnier de terre au hameau de FAVARQ, tenant au Seigneur de MAUGREMONT</li> <li>- 1 journel sur le champ du dit FAVARQ</li> <li>- 6 journels de pareille terre sur le champ de l'ESPINETTE</li> <li>- 1 journel de pré au dit FAVARQ</li> </ul>	55 livres 1 sol
Jean- Baptiste CORNET	0,5 bonnier de terre sur la GRANDE CAMPAGNE	14 livres
Pierre- Joseph RONDEAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 bonniers de terre</li> <li>- 3 journels de pâturage à STEENKERQUE. Donnés par Laurent DESCHAMPS à charge de célébrer tous les ans 3 messes, à la St Joseph, à la St Laurent et le jour du Rosaire</li> </ul>	35 livres
Etienne de la ROCHE	3 journels de terre sur le CHAMP DU MOULIN A VENT, donnés par Vincent DELMOITIE	20 livres

Martin SUSSENAIRE, qui tient à ferme près du quart des terres de l'hôpital, est le petit-fils d'Antoine, le premier SUSSENAIRE qui exploita la ferme appartenant à "la Table des Pauvres" de Braine-le-Comte. Martin habite et exploite une ferme assez proche de là, à Favarge. Il en est d'ailleurs propriétaire. Lorsque commence notre registre des comptes de l'hôpital, Jean SUSSENAIRE, son frère, est échevin de la ville. Au hameau de Favarge, des terrains marécageux, le long du ruisseau, s'appellent " marais Sussenaire ".

Jean-Baptiste Cornet habite le même quartier, à la limite du Brabant. Sa ferme se situe sur la rive droite du ruisseau du bois de Rebécq.

Pierre-Joseph Rondeau appartient probablement à la vieille famille brainoise, qui pendant plus de 2 siècles, compta parmi ses membres, les notables de la ville. Un champ de Favarge porte le nom du champ du Rondeau.

Sur la carte Ferraris ci-contre ( relevés réalisés entre 1771 et 1778 ) nous avons situé les différents champs de Favarge dont il est question dans les comptes de l'hôpital. La ferme de Jean-Baptiste Cornet y figure. Quant à celle de Martin Sussenaire, elle existe encore, ses descendants viennent de la mettre en vente ( nous y avons placé une étoile ).



Remarques : si nous comparons les cartes relevées pendant la période autrichienne aux cartes des époques suivantes, nous constatons une inversion de noms entre la ferme du Scotin et celle de Cocrémont ( Cocréamont ). Actuellement, la ferme de Cocréamont porte le nom de ferme des Pauvres. La véritable ferme qui appartenait à la table des Pauvres fut exploitée, dès le 17e siècle, par la famille Sussenaire. Bien plus tard, lorsqu'un autre exploitant de cette ferme la quitta pour s'installer dans la ferme de Cocrémont ( du Scotin sur la carte ), le nom de ferme des Pauvres le suivit. Un acte du notaire impérial LECLERCQ, de 1807, nous apprend que Nicolas-Joseph Sussenaire, neveu de Martin, possède la ferme dite de Cocréamont contenant 1 ha 36 a. tenant au chemin allant au bois del Pierre.

## 2. Recette des rentes de l'hôpital auprès de particuliers

Mais l'hôpital avait d'autres ressources, sous forme de rentes. Sous l'ancien régime, le meilleur moyen de faire fructifier son argent était de le prêter en échange d'intérêts payables chaque année. Par exemple, un agriculteur avait-il besoin de liquidité pour agrandir son exploitation, il proposait de vendre une rente au prêteur, en échange d'une somme d'argent ( l'acheteur de la rente étant le prêteur, ici l'hôpital, l'emprunteur étant le vendeur de la rente, ici, l'agriculteur ). Le temps de ce prêt était illimité et seul l'emprunteur pouvait décider d'y mettre fin, en remboursant le capital au prêteur, qui réemployait cette somme en achetant d'autres rentes. En somme, l'hôpital jouait alors l'un des rôles de nos banques actuelles et tout comme maintenant, il ne prêtait qu'aux personnes qui possédaient des biens. Chaque emprunt devait être garanti par des biens à hypothéquer. Le taux de l'intérêt variait comme actuellement, en fonction de la situation économique et de la confiance dans la monnaie. Il s'exprimait de façon toute différente : par exemple, une rente de 12 livres au denier 18, signifie que 18 fois la rente de 12 livres donne le montant de la somme empruntée. Dans ce cas,  $18 \times 12 = 216$  livres. Donc, l'intérêt annuel pour un capital de 100 livres est de  $(12 \times 100) / 216 = 5,555\dots$  livres. Le taux est donc de 5,555...%.

La majorité des rentes dont jouit l'hôpital sont rachetables au denier 18 ( taux : 5,5% ) Quelques unes le sont au denier 25 ( taux : 4% ) Ce sont les plus anciennes. Quelques nouvelles sont au denier 20 ( taux : 5% ). La situation économique et la confiance dans le revenu de leur travail se relèvent maintenant que la guerre de succession d'Espagne s'éloigne et que la tranquillité semble se rétablir dans notre province. Fini les réquisitions, les fourrages et l'anéantissement de leurs récoltes. Nos agriculteurs se sont remis courageusement au travail et ont besoin de liquidité pour améliorer leurs productions et agrandir leurs exploitations. Ils osent de nouveau investir. Par contre, les dernières rentes achetées par l'hôpital en 1740, ne lui rapporteront que 5% au lieu de 5,555%.

Le spectre d'une nouvelle guerre ( guerre de succession d'Autriche ) se profile à l'horizon et ébranle à nouveau la confiance.

**RENTES VENDUES PAR DES PARTICULIERS A L'HÔPITAL**

Noms des débiteurs (emprunteurs)	Montants annuels de la rente ( intérêt du capital emprunté )	Biens dont se compose l'hypothèque
1. Louis MEURET	48 sols 3 deniers	sa maison à front de rue, vis à vis du grand vivier
2. Joos DESTRAIT et Manuel DEMARET	12 livres 11 sols 3 deniers	sur leur maison et 0,5 bonnier 75 verges de pâtures plantées d'arbres à TRIHERE (HENRIPONT)
3. Jean - Jacques HIERNAUT	12 livres 11 sols 3 deniers	sur sa maison et héritage contenant 9 journels à WAGENAY (ECAUSSINNES)
4. Dame DUMONT	5 livres de rente non franche = 4 livres 5 sols	1 bonnier de pachy proche de sa cense, tenant au chemin allant aux Ecauressines
5. Joseph CARLIER	18 livres	3 journels de pachis vis à vis du Lion Noir, 0,5 bonnier 54 verges sur le Champ des HAYES
6. Nicolas DUBOIS	6 livres 5 sols	3 journels de terre sur le Champ du POURCELLE
7. Des hoirs Nicolas TONDEUR	14 livres 13 sols 3 deniers	sur leur maison et héritage contenant 2 bonniers de pâture et terre tenant au bois de la Houssière et sur 1 journal de courtil
8. Marie Philippe CASTELAIN	43 livres 4 sols	sur sa maison et héritage contenant 5 journels de pachis et 0,5 bonnier de pâture au TRIBOURIAU
9. Jean Gérard BOUTON	10 livres de rente non franche = 8 livres 10 sols	sur sa maison et jardin tenant à G.Meuret
10. Thomas BLANPAIN	3 livres 7 sols 2 deniers de rente non franche = 2 livres 15 sols 6 deniers	sur sa maison et héritage contenant 1 bonnier, gisant à la BOURGEOISE

11. des Hoirs J. STIEVENART	27 livres 12 sols	sur leurs biens en arrêt par l'Office du dit Braine
12. Veuve Antoine de Bienne	18 livres 10 deniers	1 bonnier de terre à FELUY
13. Anne A. LAURENT veuve J.B.DUBOIS	20 livres 9 sols 4 deniers	à promesse d'hypothèque
14. Veuve J. CARIER	34 livres 10 sols	
15. Nicolas ROLAND	31 livres 5 sols	plusieurs parties d'héritages au dit BRAINE
16. Veuve J.POLIAR	8 livres	maison et héritage à HENNUYERES
17. F.J. PARIDANT	14 livres de rente non franche = 10 livres 3 sols	maison et héritage à la BASSE HOUSSIERE
18. Joseph BRANQUAR	15 livres 12 sols 6 deniers de rente non franche = 13 livres 5 sols 9 deniers	maison et jardin sur le marché de BRAINE
Cette rente a été léguée par Mère Jean le Waitte		
19. Joseph GILMON	45 sols de rente non franche = 1 livre 18 sols 3 deniers	maison et jardin nommés LA COURONNE
20. Joseph GILMON	2 livres 12 sols 1 denier de rente non franche = 2 livres 5 sols 6 deniers	maison et jardin nommés LA COURONNE dans la grand' rue de BRAINE
21. Nicolas THEIES	6 livres	sa maison à la grand'rue de BRAINE
22. Michel DEBUCQ	11 livres	sa maison tenant à l'église des religieuses, à Joseph CARLIE et aux remparts
23. Veuve J.CARIER au lieu de J.BALENS. garde de la Houssière	5 livres 9 sols	6 journels de terre sur le champ 6 fontaines. HENRIPONT.
24. Veuve Jean CARIER	5 livres 11 sols 6 deniers	6 journels de terre sur le champ 6 fontaines, tenant au rieu des moulins
25. Nicolas RASPE de MARCHE	25 livres	grange et pâture et moitié d'un pré contenant 6 bonniers
Cette rente a été léguée par Catherine LE WAITTE		
26. Michel BERTEAU	63 livres 12 sols 2 deniers	maison et héritage à ECAUSSINNES Cette rente a été léguée par Antoine LAURENT à charge d'une messe par semaine

27. des Hoirs de Laurent HUBLART	22 livres 15 sols 6 deniers	6 journels de terre en 2 pièces, 1 bonnier dessous WAGENEE et 1/2 bonnier derrière WAGENEE à ECAUSSINNES ST REMY
28. Jean HANNART	8 livres 4 sols de rente non franche = 6 livres 19 sols 4 deniers	sa maison à la Grand'rue
Cette rente a été léguée par Pierre BENOIT, à charge d'un obit, qui se paie à moitié avec les Orphelins		
29. Toussaint BAUDE	8 livres 3 sols	sa maison tenant à J.Hannart et à L. Meuret
30. J. PIERART	50 livres Brabant = 43 livres 12 sols 11 deniers	sa maison, grange, étable, pré, pachis et terre gisant à ITRE
Cette rente a été léguée par Jean LE FLAMENT, à charge de 10 offices chanonnelles en l'église paroissiale, pour le repos de son âme et de sa femme, de 2 messes annuelles dans la chapelle de l'hôpital		
31. J. BAUDRY	la moitié de 27 sols 5 deniers, rente partagée avec la confrérie de St Géry	sa maison à la rue du Pont
32. Veuve G.TASSART	40 sols	sa maison à la Grand'rue tenant au MIROIR
33. Jacques POSTEAU	25 livres 5 sols 6 deniers	sa maison, jardin et héritage de la rue du Pont
34. Arnaud DEHASPE	6 livres 5 sols	sa maison et jardin à ECAUSSINNES la FOLIE et tenant au cimetière
35. Jacques AULIT	200 livres	sa maison, cense et héritage à MANSONSART
36. Jean GOMEZ	41 livres 8 sols	sa maison et 6 journels de pâture au hameau DELCROIX
37. Jean GOMEZ 6 livres		
38. Veuve Jean PRUMEREUX	15 livres	sa maison et jardin à la rue des FAUCONNIERS
Cette rente a été donnée par Michel MINNE, à charge de faire célébrer dans l'église, tous les ans, un obit avec vigiles à 3 leçons, pour le repos des âmes de Louis JONART et sa femme.		
39. des Hoirs Antoine HUBLART	30 sols	jardin dans la franchise tenant au chemin du Petit Reux
Cette rente a été léguée par Jeanne LECHIEN		
40. Joos SPOLTOIR	60 sols	sa maison à front de la Grand'rue et tenant à la LICORNE
Cette rente a été léguée par Jeanne LECHIEN		
41. Nicolas BOUTON	10 livres	sa maison et héritage à front de la Grand'rue

42. Nicolas LAUREN	7 livres	sa maison et jardin en la Grand'rue
43. Nicaise WASSENAIRE	43 livres	sa maison, grange et jardin où il réside dans la ville
44. Veuve Vincent LELEUS	13 livres	sa maison et 3 journels d'héritage à SCAUBECQ
45. Michel FOURMANOY	14 livres 17 sols 6 deniers	à promesse d'hypothèque
46. Jean WILLOT	4 livres	
47. François TERMOL d'ECAUSSINNES	7 livres	
48. Michel BETTE	66 livres	1 bonnier de terre
49. Son Altesse le duc d'AREMBERG	6 livres 15 sols 4 deniers	maison sur le marché servant de maison de ville
50. Hubert MOUCHET	8 livres 11 sols	sa maison devant le puits WASON
51. Veuve du Sr RECQ	14 livres	sa maison, jardin dans la Grand'rue et tenant à J. HIOL
52. Guillaume CHAUNIN	7 livres	
53. Antoine PIETTE	4 livres	maison et héritage à ECAUSSINNES et tenant au bois de PROFONRIEU
54. Géry CARIER	10 livres 5 sols	maison et héritage dans la franchise de HENRIPONT contenant 3 bonniers de prés et pâtures, tenant à la Place et à la ruelle de la fontaine de HUTRY
55. Jacques HIOL	11 livres	héritage hors la porte des LOMBARDS, au FAUBOURG
56. Géry CARIER	9 livres	1 bonnier de terre dans la franchise d'HENRIPONT, sur le champ du FAUX
57. Jacques CONIOT	16 livres	3 journels que l'on dit être en franchise d'HENRIPONT
58. Guillaume MENNART Jean LEBRUN	20 livres	à promesse d'hypothèque
59. Joseph PENIGNIE	6 livres	
60. Martin SUSENAIRE	26 livres 13 sols 4 deniers	sa maison à FAVARQ

A première vue, cette liste de rentes peut paraître assez fastidieuse.

Pourtant, elle nous donne une foule de renseignements de nature différente :

- ces rentes rapportaient à l'hôpital plus de 1096 livres l'an. Mais que représentait une telle somme ? Nous essayerons de la comparer au salaire annuel d'un homme de métier, en postulant que son salaire devait permettre à toute une famille, d'un niveau social moyen, de vivre décemment pour l'époque.

Le maçon TERMOL demandait 12 patards ( 24 sols ) par jour de travail et en exigeait 6 pour son manœuvre. En tenant compte des jours chômés ( fêtes religieuses plus nombreuses qu'actuellement, intempéries ... ), il devait travailler en moyenne 260 jours et son salaire annuel s'élevait alors à environ 312 livres ( postulat : salaire moyen 312 livres ).

Ces rentes représentaient donc 3,5 fois le salaire moyen. En y ajoutant les recettes sur héritages, elles représentaient 4 fois ce salaire.

- les Sœurs Récollectines, qui avaient la charge de l'hôpital et soignaient les malades à domicile, étaient certainement très appréciées, dignes de confiance et leur influence importante. En effet, plus de 172 livres de rentes et 6 journels de terre ( 1 ha 64 a ) leur avaient été donnés à charge d'offices religieux à faire célébrer pour l'âme de leurs généreux donateurs.

- la réputation de l'hôpital dépassait les murailles de la ville, débordaient dans tous les villages environnants. D'Henripont, d'Hennuyères, de Feluy, d'Ecaussinnes, d'Ittre, on venait y vendre des rentes.

- on y apprend aussi qu'il y avait des rentes non franches et que leurs valeurs étaient de 85 % des autres rentes, que la livre du Brabant valait 0,873 livre du Hainaut

- on peut encore y trouver les noms des propriétaires des hôtels ( grosses maisons bourgeoises ) de la Grand'rue, quelques noms d'habitants de différents quartiers de la ville ou encore de censes ...

- à cette époque, la halle avec son "escarghaite" avait disparu et la maison de ville s'était installée dans l'hôtel d'Arenberg, qui était toujours propriété du duc. Sur la place du marché, le puits du "markiet" portait le nom de puits Wason ...

### 3. Autres rentes de l'hôpital

L'hôpital jouissait encore d'autres rentes qui lui avaient été allouées dès sa création.

#### ORIGINE DE CES RENTES

C'est vers 1250, d'après les historiens, que dans notre ville fut fondé le béguinage. Depuis un siècle, Baudouin le bâtisseur avait acquis le village de Braine-le-Comte et y avait construit le donjon comtal avec un logement et dépendances et une chapelle, le tout formant un enclos fortifié. Il est possible que lorsque les béguines reçurent l'autorisation de s'établir chez nous, l'enceinte fortifiée de la cité n'existaient pas encore, de même que l'agglomération, futur centre de la ville. Pour ne pas manquer d'eau, elles décidèrent de s'établir sur la rive gauche de la Brainette. Environ un siècle plus tard, dans une dépendance du béguinage, fut installé l'hôpital Saint Nicolas. Ce bâtiment " gisant lez la Porte du Pont et tenant aux murailles d'icelle ville ". ( Donc, au 14e siècle, des murailles ceignaient le centre de la ville. En 2 siècles, depuis l'arrivée du comte et surtout depuis la construction du moulin à eau, la ville se serait constituée progressivement, au départ d'une population cherchant protection et attirée par le moulin comtal. Ces nouveaux habitants élevèrent leurs habitations sur la rive gauche des terres inondées, suite à l'édification du barrage nécessaire à l'alimentation en eau du moulin. )

Un hospitalier aidé des béguines assuraient les soins aux malades et aux passants pauvres. Pour leurs services, ils recevaient du Comte du Hainaut, à titre de rentes annuelles :

3 rasières de blé ( 1/2 muid ) à prendre sur le moulin

300 grands fagots, faisant 1800 fagots ordinaires, 8 monts de bois, à prendre dans la Houssière

une rente de 9 livres 8 sols.

Dans l'hôpital avait été érigée une chapelle à l'honneur de Saint-Nicolas (d'où son nom) mais aussi un autel dédié à Sainte Elisabeth de Hongrie, dont la statue a été conservée précieusement par les Récollettes.

Cette communauté de bégues cessa d'exister dès 1520.

Aussi, en 1528, les magistrats et bourgeois de la ville de Braine consentirent à l'installation de Sœurs-Grises dans l'ancien bénitierage. Ils le firent à condition que celles-ci entretiennent 12 lits d'hôpital pour les pauvres, qu'elles se rendent chez les malades de la ville leur apporter des soins et que de la Toussaint jusqu'à Pâques elles livrent le bois, sel, lumière et potage aux pauvres passants. L'administration leur donna le bénitierage, sa chapelle et l'hôpital qu'elle fit réparer aux frais de la ville. Elle fournit les lits et la literie.

Pour leurs services, en plus des rentes qui étaient allouées aux bégues, elles reçurent (1) 4 muids de bled (fournis par la recette de la terre de Braine) et un salaire de 110 livres par an, fourni par le Receveur des Biens des Pauvres.

Deux cent dix ans plus tard, nous retrouvons dans les comptes (de 1738 à 1740) ces différentes rentes quelque peu modifiées.

1. C'est le duc d'Arenberg qui doit fournir les 24 monts de bois et 1800 gros fagots, dont 1/3 pour l'hôpital et les 2/3 pour les religieuses. La dite Altesse leur fournit aussi le 1/2 muid de bled (3 rasières).

En effet, entre temps le duc est devenu le Seigneur de Braine. (2)

2. Les administrateurs des Biens des Pauvres leur fournissent les 4 muids de bled et une rente, non plus de 119,5 livres mais de 160 livres. Serait-ce pour compenser en partie, la dévaluation de la livre, quoique en 210 ans, la livre tournois a perdu bien plus que 25% de sa valeur ?

(1) 6 rasières = un muid. A Enghien, le muid valait 345,6 litres, en 1608 (Y. Delannoy dans "La cession de la seigneurie d'Enghien par Henri IV à Charles d'Arenberg en 1607")

(2) en 1652, le roi d'Espagne cède au duc d'Arenberg (premier à porter le titre de duc) la châtellenie de Braine-le-Comte (11 villages) en échange de sa terre de Sevenberghen. Les d'Arenberg catholiques fuient les Provinces protestantes du nord.

Lorsque vers 1520, deux premières sœurs grises arrivèrent de Condé pour s'installer dans l'ancien bénitier, ou encore, lorsque huit ans plus tard, trois autres sœurs arrivèrent les seconder, quelle ville découvrirent-elles ?

Àvec tous ses hameaux, Braine comptait moins de 3 000 habitants et le centre de la cité s'abritait derrière d'épaisses murailles fortifiées.

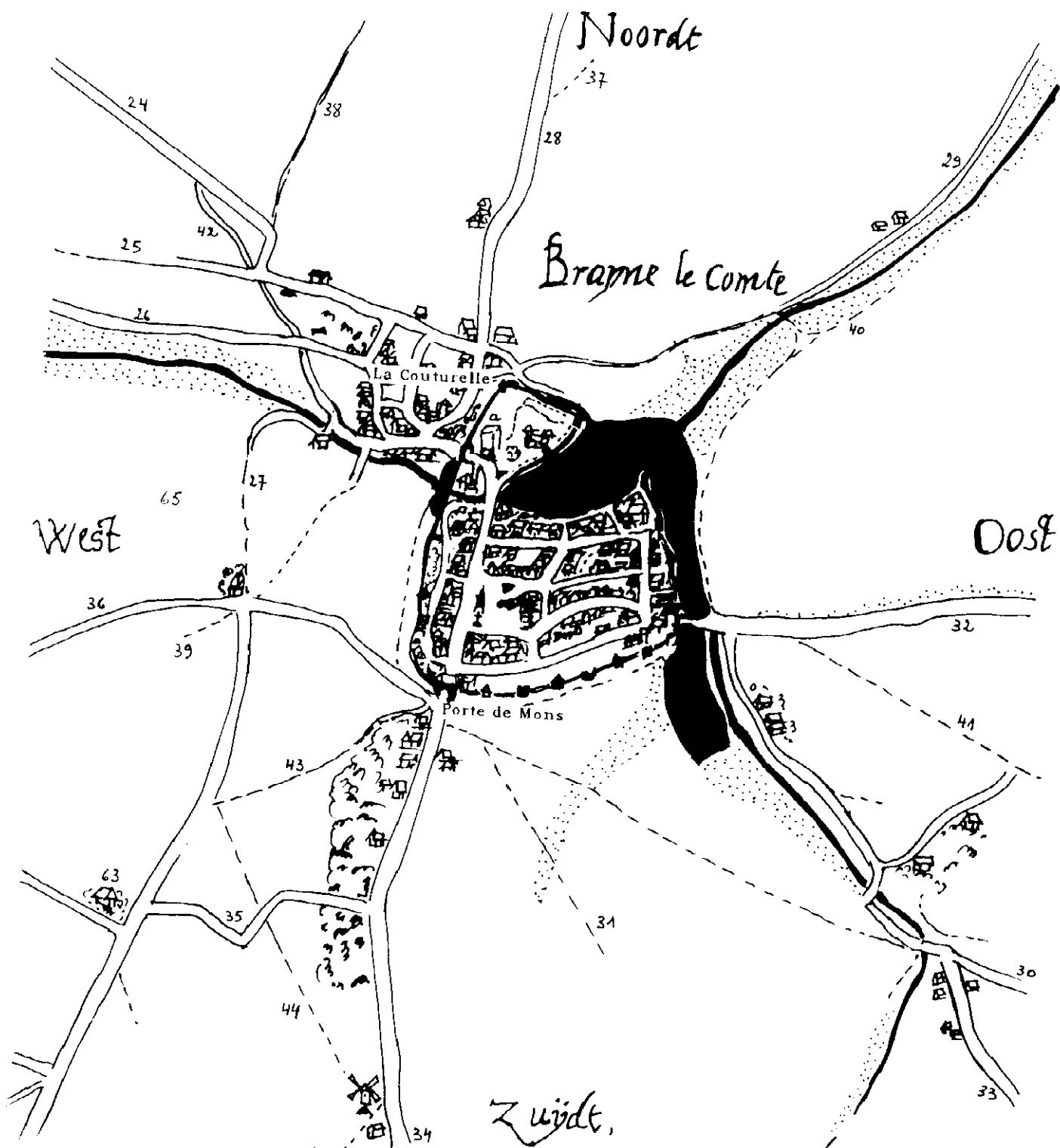
On peut se faire une idée du vieux Braine grâce au plan réalisé en 1555, par J. de Deventer, géographe impérial. Au siècle dernier, Monsieur Petit en a réalisé la légende et pour se faire, s'est référé aux indications trouvées dans les comptes des pauvres, de l'église paroissiale, de la massarderie et autres manuscrits de l'époque.

Il est difficile, pour nous Brainois, de s'imaginer notre ville sans ses grandes artères, notamment la route de Mons et la chaussée d'Ecaussinnes. Et pourtant, en jetant un coup d'œil sur ce plan, nous constatons que le tracé de la route de Mons par Soignies n'était pas encore réalisé. En partant de la porte de Mons, la route principale ( n° 34 sur le plan ) se dirige vers Naast, en laissant sur sa droite, le moulin à vent et la léproserie. On se rendait donc à Mons en passant par ce village. Par temps de pluie ou de neige, ce chemin rural, à travers champs et bois, ne donnait probablement pas facilement accès à la petite forteresse de Braine.

Le faubourg de la Couturelle, développé au pied du domaine comtal, est un nœud de communications, en dehors des fortifications. De là part la route de Soignies ( n° 27 sur le plan, actuellement chemin des Postes ) qui va rejoindre le Poreau, partent aussi les chemins vers Petit-Rœulx, Steenkerque, Enghien, vers Favarge et Rebécq, vers Hennuyères. La route de Mons, après avoir traversé la ville, y aboutit en sortant par la porte de Bruxelles. Elle repart ensuite, vers Halle et Bruxelles, après un crochet autour de l'enclos du Comte. Par le chemin de Soignies, on peut aussi rejoindre le chemin d'Horrues ( n° 36 ).

Comme actuellement, le chemin qui mène à Horrues, descend à droite, en dehors des fortifications, au sortir de la porte de Mons. La ruelle Coquelet y aboutissait, alors qu'aujourd'hui, elle donne rue de Mons.

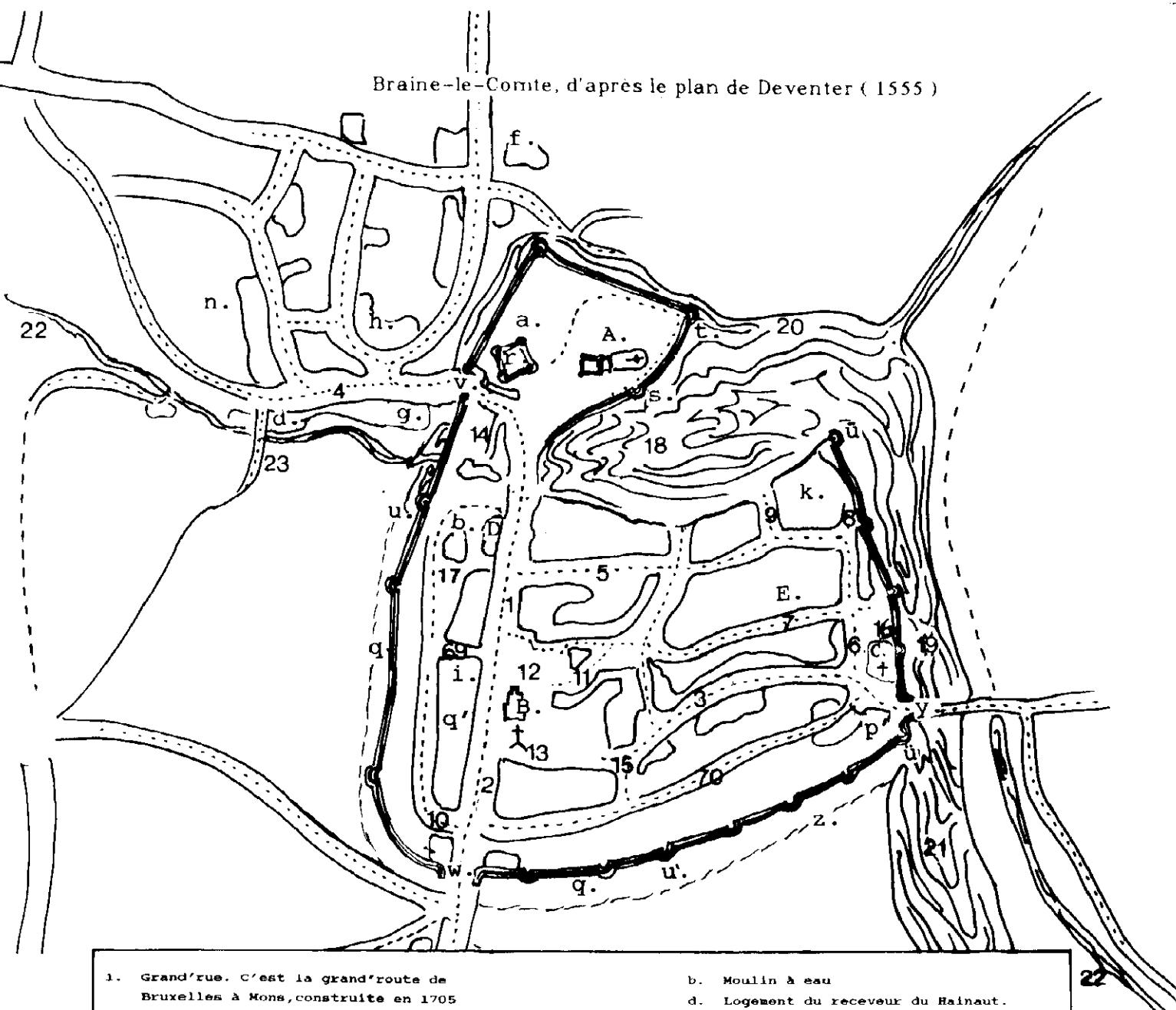
On constate aussi, que l'enceinte fortifiée est interrompue au nord-est de la ville, au niveau du grand vivier.



24. Chemin de Keuriamont-de Coquerainmont  
 25. Chemin du Bruiale-de Kernival  
 26. Chemin de Petit-Ruelz-Cauchie d'Enghien  
 27. Chemin de Soignies-des Postes  
 28. Chemin de Hal, de Bruxelles  
 29. Chemin allant au Buissoot- au Piré-  
 30. Chemin allant à la Haute Houssière  
 31. Chemin allant à Binche  
 32. Chemin allant au Courtil du Heaulme  
 33. Chemin allant de Glattignies à la Croix  
 34. Chemin allant à Naast

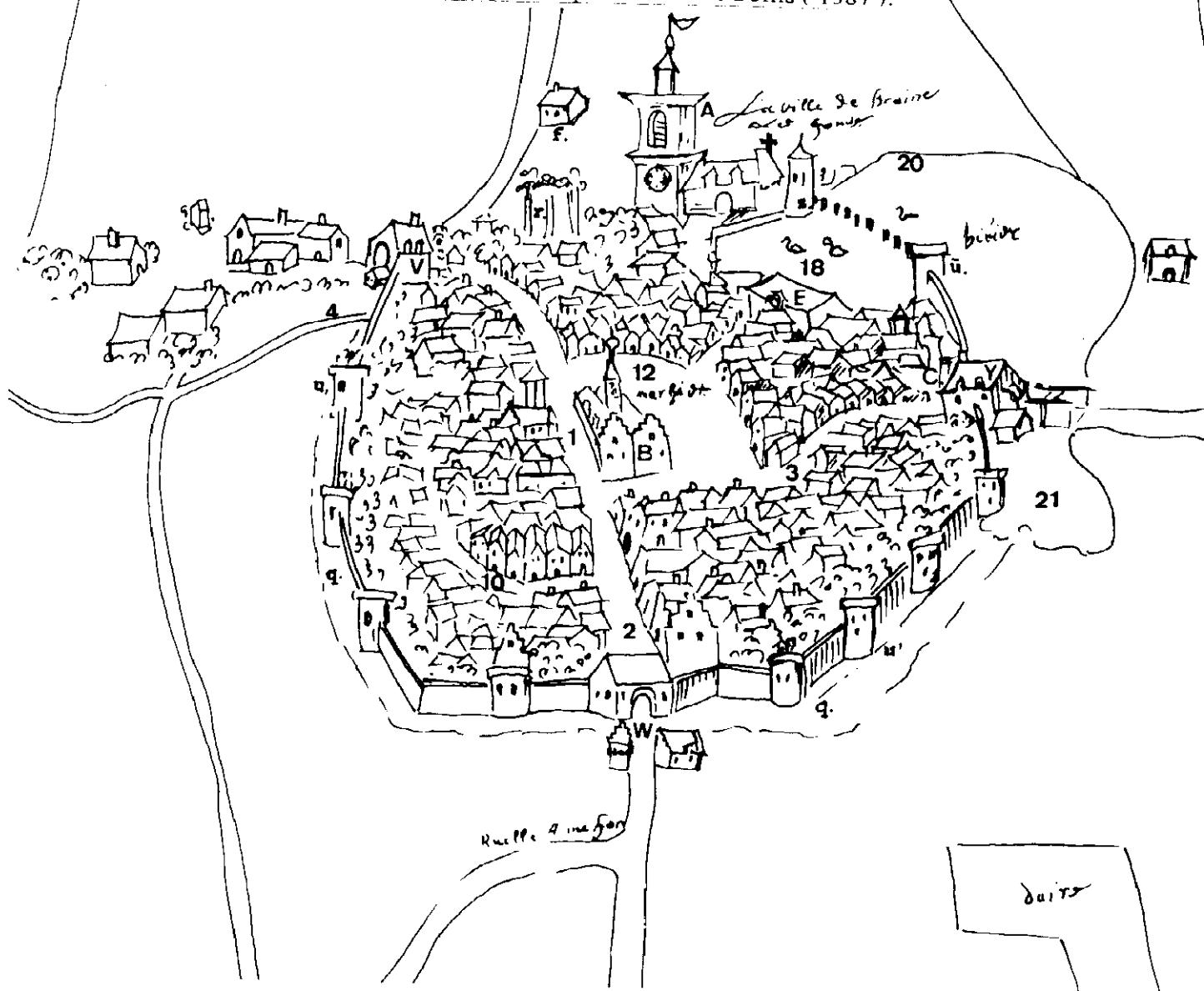
35. Chemin allant à Soignies-A Bourbeg-les-Carlières 43.  
 36. Chemin allant à la Roquette-du Chêne bénit d'Horrues  
 37. Ruelle allant du Bruisie à Lusospine  
 38. Ruelle allant à la Grande Campagne, à Rebécq  
 39. Ruelle allant à Horrues  
 40. Ruelle allant au Buissoot  
 41. Ruelle allant à Corimmont  
 42. Ruelle de la Saulch-qui-goutte  
 43. Ruelle Coquelet  
 44. Ruelle du Moulin à Vent  
 45. Ruelle allant à Soignies. La maison à cet endroit était la Maladrerie (l'éproserie).

Braine-le-Comte, d'après le plan de Deventer ( 1555 )



1. Grand'rue. C'est la grand'route de Bruxelles à Mons, construite en 1705 par les Etats et redressée en 1835
2. Rue des Lombards
3. Rue au Pont
4. Rue des Fauconniers, de la Couturelle,
5. Rue des Fols
6. Rue devant l'hôpital, rue Basse
7. Ruelle allant à la grange Dimeresse
8. Ruelle allant au rempart
9. Ruelle allant au vivier
10. Ruelle tenant au rempart;  
Ruelle St Georges
11. Ruelle allant au marché
12. Marché
13. Perron ou le pilori
14. Rue des Etuves
15. Puits au touquet de la rue au Pont
16. Puisoir derrière l'Ostellerie
17. Fontaine Notre - Dame
18. Grand vivier
19. Queue du vivier
20. Coron du vivier
21. Petit vivier
22. La Braine, rieu du moulin,  
rivière allant au Petit-Ruelz
23. Pont appellé Planque des Béguines
69. Ruelle tenant au Miroir
70. Rue des Patiniers (Sabotiers)
- a. Le château ou Maison et Court du Roy,  
résidence du receveur de la châtellenie,
- b. Moulin à eau
- d. Logement du receveur du Hainaut.
- f. Hôtel du Lion Noir
- g. Hôtel du Cornet
- h. Hôtel et Brasserie de l'Ange
- i. Maison du Miroir
- k. Maison de Samson et dépendances
- n. Pré aux Soeurs Grises dit pâture des Béguines
- p'. Courcelle (petite cour) occupée par la meute du Comte de Hainaut
- q. Remparts et fossés
- q'. Hôtel du Cerf
- r. Grosse tour ou donjon du château
- s. Tourette de l'âtre. Tourette à l'eau
- t. Tourette au touquet de l'âtre
- u. Tour du Moulin
- u'. Tour St Roch
- û. Tour aux chiens
- û. Tour derrière la maison Michel Anthoin
- v. Porte de la Couturelle-des Fauconniers
- w. Porte de Mons-des Lombards
- y. Porte du Pont
- z. Jardin des Arquebusiers de Ste Barbe
- A. Eglise Monseigneur St Géry-Le Cimetière
- B. La Halle de sa Majesté
- C. L'hôpital et Chapelle St Nicolas-Hostellerie-Couvent des Soeurs Grises et leur école
- D. Les Escolles de Braine
- E. La grange Dimeresse

Braine-le-Comte, d'après le plan d'Adrien Denis (1587).



L'enceinte comportait trois entrées fortifiées ( V, W, Y ), dont chacune avait son portier et, en cas de nécessité, les arbalétriers venaient y monter la garde. La ville avait aussi un veilleur qui se tenait sur l'échauguette de la halle et sonnait l'ouverture et la fermeture des portes.

Sur le plan ci-dessus, réalisé 32 ans après celui de J. de Deventer, on constate que les murailles se prolongent par des pieux défensifs, plantés dans le vivier (actuellement, la rue de l'église, appelée "petite digue" par les vieux brainois, suit cette digue défensive). Quatre années plus tôt, la ville avait connu un grand désastre. Elle avait été mise à sac et brûlée par une garnison venue de Bruxelles. Elle est maintenant reconstruite et vu la facilité avec laquelle les assaillants s'en étaient emparée, elle a renforcé sa défense.

Il est étonnant de constater à quel point le parcellaire de la ville moyenâgeuse se retrouve encore actuellement, plus de quatre cents ans plus tard, entre les rues suivantes :

Grand'rue (1) et rue des Lombards (2)	→	Rue Mayeur Etienne
Ruelle tenant au rempart (10)	→	Ruelle St Georges
Rue des Patiniers (sabotiers) (70)	→	Rue des Dominicains et rue des Patiniers
Rue du Pont (3)	→	Rue E.Etienne
Rue devant l'hôpital (6)	→	Rue Samson
Ruelle allant à la grange Dimeresse	→	Rue du Casino
Rue des Fols (5)	→	Rue du Père Damien
Ruelle allant au rempart (8)	→	Ruelle Samson
Ruelle allant au marché (11)	→	Passage près du syndicat d'Initiative

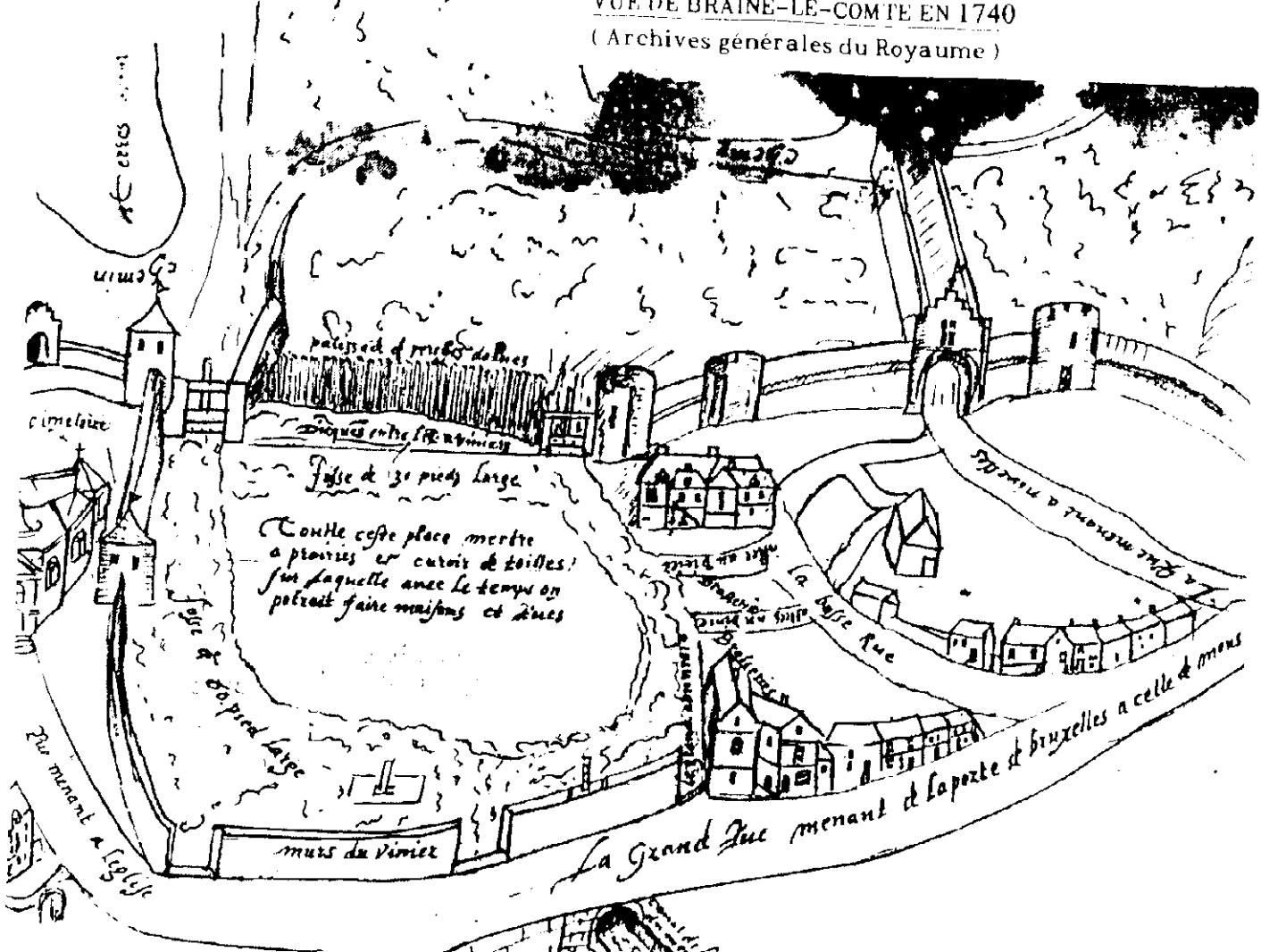
Sur le plan de 1555, la rue devant l'hôpital part de la rue du Pont, juste en face de la rue des Patiniers. Aujourd'hui, elle se situe quelques mètres plus haut. En effet, ce n'est qu'en 1650, que les Récollettes adressèrent aux magistrats de la ville, une requête, afin d'échanger cette rue malsaine, véritable bourbier plein d'eau et d'ordures, contigüe à leur maison et traversant leur jardin, contre une nouvelle rue plus haute, plus commode et meilleure pour le peuple. Ce qui leur fut accordé. C'est pourquoi, actuellement, les rues Samson et des Patiniers n'aboutissent plus au même niveau.

Grâce à cette vue de Braine, réalisée en 1740, nous voici enfin revenus aux années concernant notre étude. Depuis plus de 85 ans, le roi d'Espagne a cédé la Seigneurie de Braine-le-Comte à la maison d'Arenberg.

Braine n'est plus une forteresse et l'on projette même d'assécher une partie du vivier, qui, au nord-est, protégeait la ville. On veut en faire des prairies et curoirs ( pour blanchir les toiles ) et ensuite y bâtir maisons et rues.

Disparues actuellement, deux ruelles, allées des Dîmes et du Vivier, partent du vivier pour traverser la Basse Rue ( rue du Père Damien ) :

VUE DE BRAINE-LE-COMTE EN 1740  
( Archives générales du Royaume )



Remarques

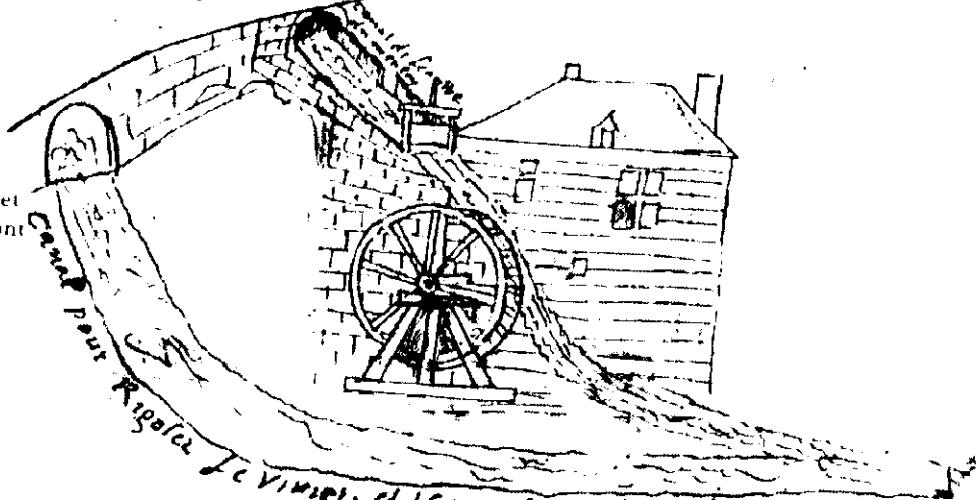
L'orthographe, le graphisme et le vocabulaire de l'époque sont un peu différents

de : de

leauwe : l'eau

X : R

dolnes : d'aulnes



la première conduit à la grange aux Dîmes ( 1/10 de la récolte que l'on payait à l'Eglise ou au Seigneur, avant la révolution ).

la deuxième passe devant une importante demeure ( plusieurs corps de bâtiment ), pour rejoindre la Basse rue ( rue du Père Damien )

Par cette importante demeure, l'auteur aurait-il voulu représenter l'hôpital, quoique sur cette vue, il occupe l'emplacement du hôpital Damien plutôt que celui de la Gendarmerie ( Cette dernière a été construite sur les bâtiments, cours et jardins servant d'hôpital et logement des hospitalières ).

On peut se demander, comment avec une dotation de 160 livres par an, l'hôpital a pu agrandir et enrichir son patrimoine.

Ce sont surtout les dons et aussi les fondations dont les sœurs furent l'objet, qui leur permirent d'agrandir le couvent, de reconstruire la chapelle, de bâtir une chambre d'hôtes, une étable, une buanderie, un mur d'enceinte, une belle grande cave sous l'hôpital, un parloir, une salle de travail, une salle d'école, et même une brasserie avec tous les bâtiments et le matériel qu'une telle entreprise exige : germoir, touraille, moulin, cuves de brassage, chaudières, tonnellerie ...

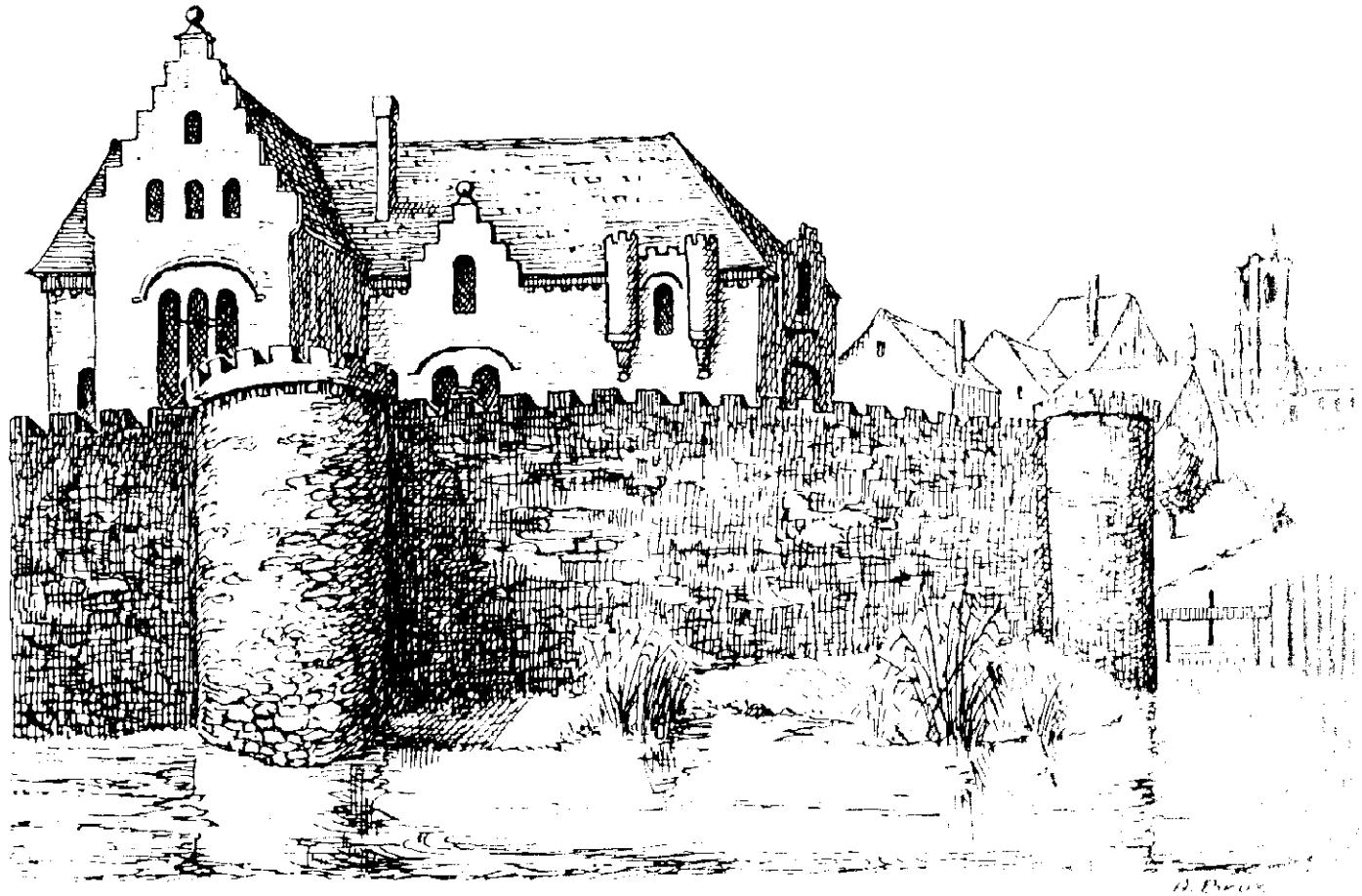
C'est aussi, grâce à ces dons, qu'en 1639, les sœurs achetèrent à la veuve Anthoin un terrain pour y bâtir un nouvel hôpital. Elles continuèrent de jouir de l'ancien pour une somme de 300 livres, payée à la ville. Le nouvel hôpital portait la date de 1643. C'est probablement lui que le bâtiment à trois étages du dessin précédent représente.

En plus de la dotation fournie par la Table des Pauvres ( 160 livres ), des recettes sur hérirages tenus à ferme ( 183 livres 1 sol ), des rentes vendues à l'hôpital par des particuliers ( 1096 livres 1 sol 2.5 deniers ), l'hôpital touchait encore une rente de 678 livres 9 sols 4 deniers de la ville de Braine-le-Comte, une rente de 614 livres 6 sols de la fondation de la Damoiselle Amand et enfin, une rente de la recette générale de l'Etat du Hainaut, de 82 livres 13 sols 6 deniers.

Pour l'année 1738, le " Conte " renseigne aussi que l'hôpital a vendu pour 8 livres les drèches provenant des brassins effectués dans sa brasserie, a touché 68 livres 7 sols lors de la vente du poisson péché dans la petit étang et qu'il tient de louage, et qu'il a perçu 12 livres pour le séjour d'un malade à l'hôpital.

Bref, le total des recettes pour l'année 1738 a été de 2 901 livres 18 sols 1/2 denier, c'est à dire, plus de 9 fois le salaire moyen. Mais à celà, il faut encore ajouter les recettes en nature : 4,5 muids de bled ( 1555 litres ) et le bois de chauffage.

Pour les trois années du compte, 1738 à 1740, le total des recettes s'élèverent à 8 043 livres 13 sols 2 deniers, ce qui semble une moyenne, comparée aux recettes trouvées pour d'autres années : 9 092 livres ( années 1723 à 1725 ), 7 755 livres ( années 1756 à 1758 ), 8 578 livres ( années 1771 à 1773 ), 8 847 livres ( années 1789 à 1791 ), 8 178 livres ( années 1792 à 1794 ).



#### VUE DE L'HÔPITAL DE L'EXTERIEUR DES REMPARTS

Dessin réalisé par l'artiste brainois, ALFRED BRUX.

Derrière les murs de fortification, se dresse l'hôpital, construit en 1643.

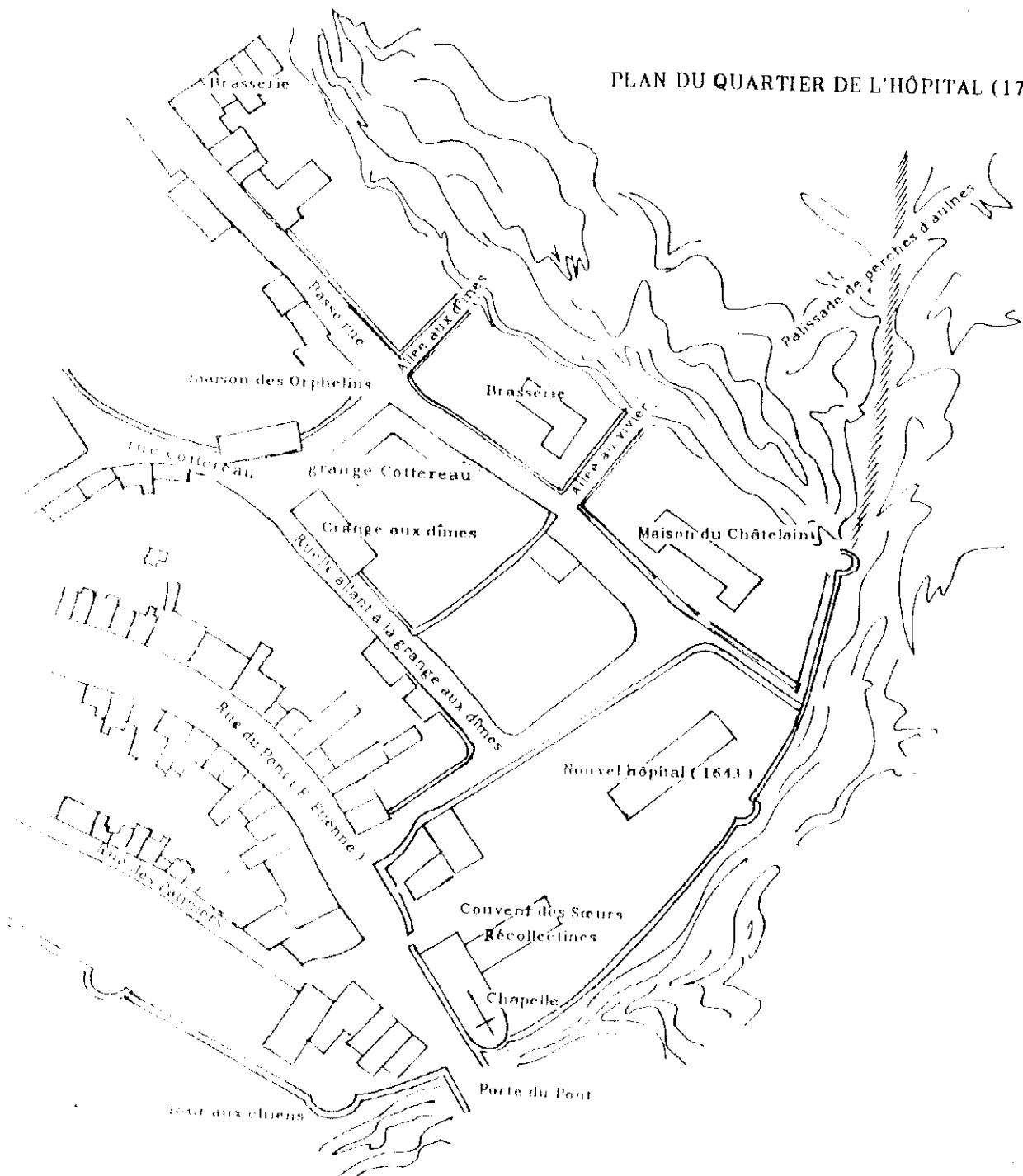
A droite, on aperçoit le début de la digue reliant, à travers le vivier, la tour derrière l'hôpital à celle située au coin du cimetière ( voir planche précédente ) et l'un des vantaux, dont les ouvertures permettent de régler l'alimentation en eau du moulin. Grâce à ce système, on peut envisager d'assécher la partie interne du vivier.

Jusqu'en 1820, ce bâtiment servit d'hôpital. Ce dernier fut ensuite, transféré dans le couvent des Dominicains, qui, au début de la période française, avait été vendu comme bien national. La caserne de la Maréchaussée y avait été installée.

Le 22/12/1819, l'administration des Hospices civils échangea l'hôpital et le logement des Hospitalières contre cette caserne.

Voici, pourquoi, sur cet emplacement, se dresse actuellement la caserne de la Gendarmerie.

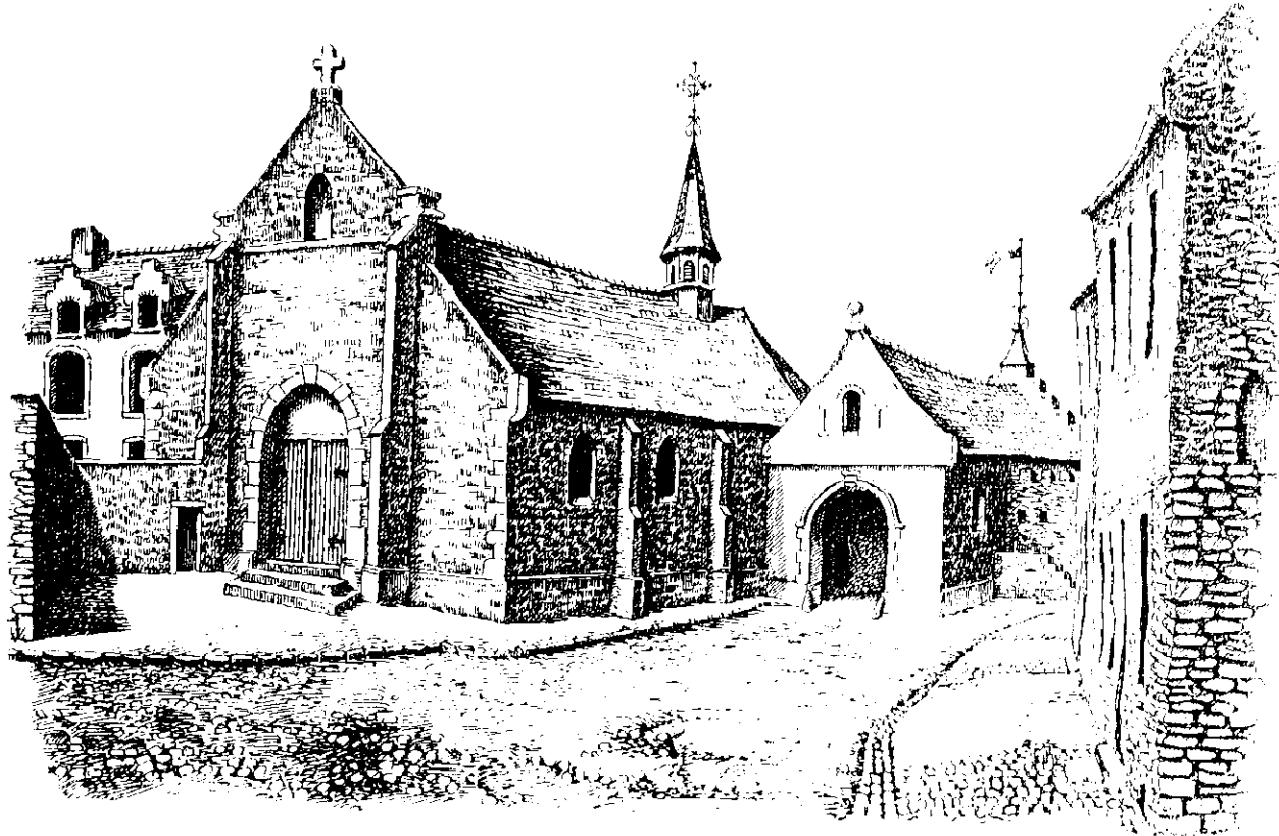
### PLAN DU QUARTIER DE L'HÔPITAL (1740)



Dans ce périmètre assez restreint, compris entre le grand vivier et la rue du Pont, se situaient l'hôpital et la maison des Orphelins. Chacune de ces deux institutions était administrée par un chambour et un receveur, qui devaient tous les trois ans rendre compte de leur gestion aux pasteur, châtelain, mayeur et échevins de la ville.

S'y trouve aussi la maison du fonctionnaire principal de la ville, auquel il appartient.

Le principal de la châtellenie, le château.  
La fabrication de la bière, dans les différentes brasseries du secteur, le contrôle et le dépôt des dîmes, dans la grange construite à cet effet, la pêche dans le vivier, étaient des activités strictement surveillées. Il semble donc, que le duc d'Arenberg garde la haute main sur ce petit territoire de la ville, où se concentre tout ce qui dépend de ses prérogatives.



Vue par l'artiste branois, Alfred Brux, voici la rue du Pont ( rue E. Etienne ) conduisant à la porte de Nivelles ( ou du Pont ).

A gauche de cette porte, s'élève la chapelle des Sœurs Récollectines, dont l'arrière est adossé aux murailles de la ville.

On aperçoit aussi, en partie, une maison du couvent.

En 1605, sœur Anne Vandestraeten, mère des Sœurs Grises, fit reconstruire la chapelle qui tombait en ruines. Elle reçut la permission de la faire maçonner sur la muraille du rempart, avec, pour l'autel, un "resaillant" sur le fossé. Tout ceci, à condition d'y faire de petites fenêtres munies de bons barreaux de fer, suffisants pour la défense de la ville.

## CHAPITRE IV

### DEPENSES DE L'HÔPITAL

En examinant les dépenses de l'hôpital, on peut espérer entrevoir le mode et le niveau de vie des Brainois de l'époque.

Mais bien sûr, pour cela, en plus des 12 malades, au maximum, qu'il fallait entretenir, il faudrait connaître le nombre de sœurs que comptait cette communauté.

À l'origine, comme nous l'avons vu précédemment, elles étaient cinq. En 1600, elles étaient 12 et lors de la clôture, en 1626, quand elles reçurent enfin la permission de mettre une barrière entre leur cloître et le monde extérieur et de devenir Récollectines, elles furent 21 à changer de nom.

Au moment où commence notre étude, beaucoup d'entre elles sont âgées. Rien que de 1738 à 1740, leur congrégation eut à déplorer sept décès et encore neuf autres au cours des huit années suivantes. A cette époque, elles étaient encore enterrées dans leur chapelle, rue du Pont.

On peut penser qu'alors, elles étaient une vingtaine, dont seize bien âgées.

En général, les personnes soignées à l'hôpital ne payaient pas leur séjour. Dans les comptes, nous ne trouvons qu'un seul malade, Jean Buissier, qui verse une somme de 12 livres "pour le temps qu'il a été à l'hôpital en payant".

Déjà, en 1594, dans les comptes de la Seigneurie d'Henripont, nous lisons que les deux Sœurs Grises du dit Brayne reçoivent 4 sols par jour pour avoir gardé la demoiselle Jenne au plus fort de sa maladie, durant l'espace de 15 jours.

Pour répondre aux vœux de leurs généreux donateurs, les Récollectines se devaient de faire célébrer à leur mémoire, des messes et offices religieux. D'autre part, elles entretenaient leur chapelle, où un père Récollet faisait la messe, à 7 h les jours ordinaires et 8 h les dimanches et jours fériés.

C'est pourquoi, dans les registres de compte, le premier poste des mises ( dépenses ) concerne les dépenses d'église.

## 1. Dépenses d'église

Avant d'exposer ces comptes, il est bon de rappeler, à titre de comparaison, ce que valait le salaire journalier d'un homme de métier qualifié : le maçon, Antoine Termol, touchait 1 livre 4 sols et le couvreur d'ardoises, Louis Botteman, 1 livre 8 sols.

Par contre, leur manœuvre ne touchait que 16 sols.

L'hôpital payait aux pasteurs, prêtres de l'Oratoire et aux clercs, pour les offices, messes et obits dont il était redévable, et célébrés dans l'église paroissiale, une somme annuelle de 89 livres. Une messe basse se payait 10 patards ( ou 1 livre ), un obit avec vigiles se payait 3 livres et un office se payait 8 livres. Les offices étaient célébrés les jours de fête des Saints Innocents, de Saint Thomas de Canterbury et de Saint Louis. Il payait encore 3 livres à l'organiste Jean Leduin pour avoir touché l'orgue pendant les offices, 1,5 livre au sonneur et souffleur Christophe Colet et 1,5 livre au carillonneur Pierre Leblanc. Il payait encore à la recette de l'église 5 livres 7 sols pour le pain, vin et luminaires nécessaires aux offices.

Bref, pour répondre aux engagements pris vis à vis de leurs généreux donateurs, les Récolletines dépensaient par an 101 livres 16 sols.

Pour leur chapelle, le mambour acheta à Mons. des chandelles à 8 sols la livre et leur rapporta aussi une cuillère à calice qu'il paya 1 livre 15 sols.

Pour les trois années du compte, les dépenses d'église s'élèverent à 421 livres 7 sols. Ce qui signifie, que par année, l'hôpital dépensait pour les services religieux environ **45 %** d'un salaire moyen.

## 2. Dépenses pour la pêche

- loyer du petit étang (appelé aussi queue de l'étang, puis, rivière des religieuses) : 21 livres par an, loyer payé à Duplessis
- rétributions aux pêcheurs : 15 livres 18 sols
- travaux d'entretien : 3 livres 3 sols, payés à Martin Le Roy et Jean-Baptiste Deschamps

– jeunes carpes, achetées à Chasteau, pour repeuplement : 48 livres 8 sols

De cette façon, l'hôpital, non seulement s'approvisionnait en poissons, mais encore, revendait celui-ci. Cette vente lui rapporta 68 livres. Autrement dit, son alimentation en poissons lui coûta, pour trois ans, 62 livres 9 sols.

### 3. Dépense en grains

Le poste de dépenses le plus important est l'achat de grains.

En plus des 4 muids de froment ( 13, 8 Hl ) que l'hôpital recevait chaque année de " la Table des Pauvres " et le demi muid que lui devait encore le duc d'Arenberg ( 1,7 Hl. ) il acheta pour les trois années de ce compte :

– près de 20 muids de froment ( 70 Hl ) pour une somme de 978 l. 14 s.

– 21 rasières de bled ( 12 Hl ) pour un montant de 135 l. Le bled, ou mœteil, étant un mélange de froment et de seigle, semés et récoltés en même temps, sur un sol peu riche, où le rendement du froment est peu intéressant. Le bled se consommait sur place, sous forme de pain.

– 4 rasières d'avoine pour une somme de 11 l. 4 s.

– 9 rasières d'orge pour une somme de 54 l.

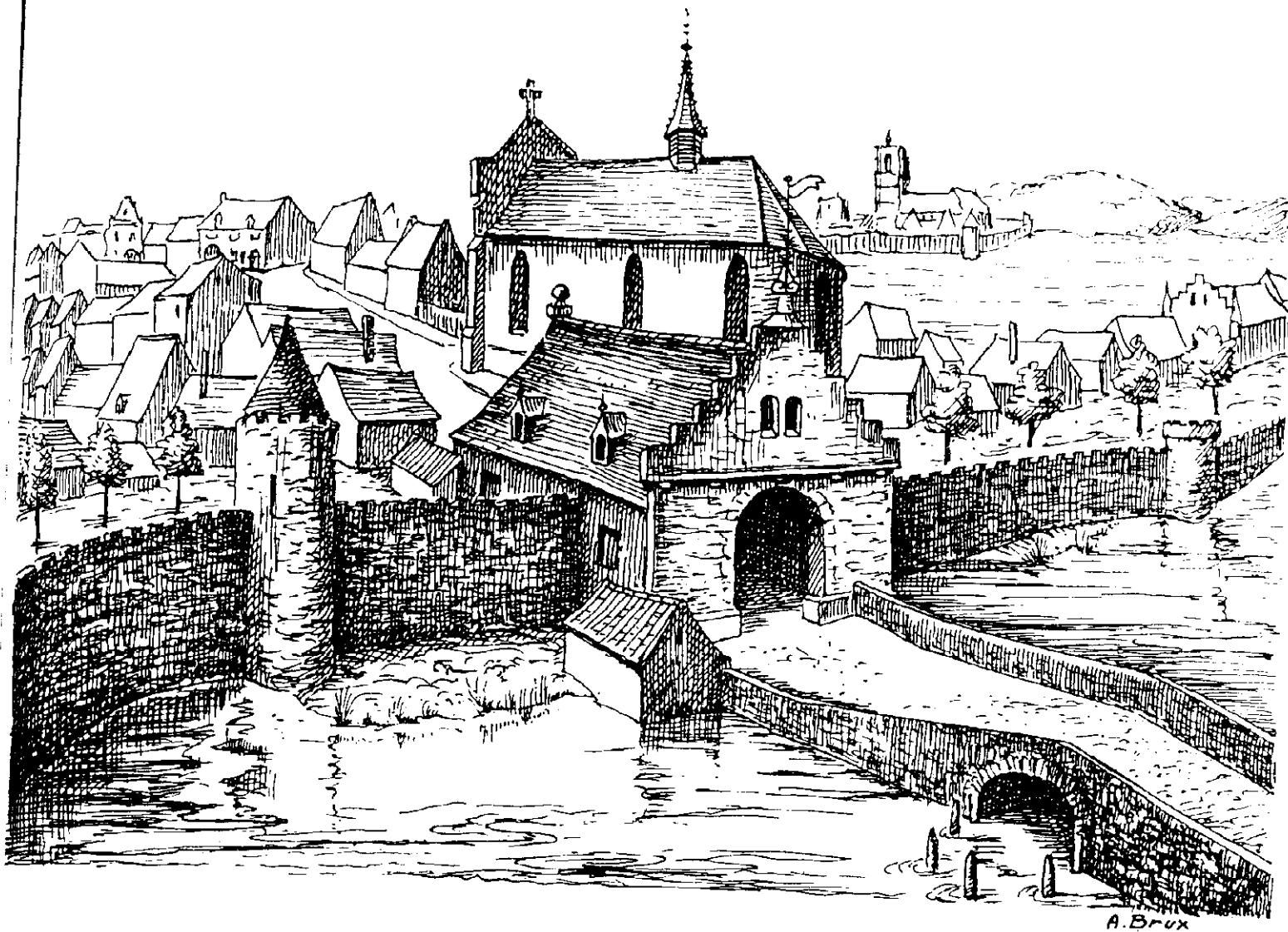
– 15 muids de "sicoron" ( variété d'escourgeon ou d'orge d'hiver servant à la fabrication de la bière ) pour une somme de 407 l. 2 s.

– 32 rasières ( 18 Hl ) de "vereux(?)" ( d'après deux fermiers de l'endroit, il s'agirait d'une espèce de fourrage vert, genre luzerne ou trèfle ) pour un montant de 183 l.

L'avoine et l'orge servaient non seulement à l'alimentation du bétail, de la basse-cour et des chevaux, mais rentraient aussi dans une multitude de préparations médicinales d'alors.

Nous voyons que la consommation annuelle en froment et bled était environ de 43 Hl.

Mais nous n'avons trouvé dans ces comptes aucun débours pour la mouture des grains,



DE L'EXTERIEUR DES REMPARTS, VUE DE LA PORTE DE NIVELLES

ET DE LA CHAPELLE DES RECOLLECTINES.

Dessin réalisé par ALFRED BRUX.

Le pont, construit au sortir de la porte de Nivelles, emjambait le canal qui mettait le grand vivier en communication avec le petit vivier (à gauche).

La partie rétrécie des terres inondées, derrière les bâtiments de l'hôpital s'appelait queue du vivier ( à droite du pont et le long des murs défensifs ).

Dans le livre de compte de 1738-1740, la partie du vivier louée par l'hôpital est appelée tantôt queue du vivier, tantôt petit étang.

qui devaient servir à la fabrication du pain. Or, nous savons que l'hôpital avait une brasserie, et qui dit brasserie sous-entend broyage de céréales et meules.

Le seigneur aurait-il autorisé les Récolletines à moudre elles-mêmes leur grain ?

Ci-dessous, figure la liste des fermiers qui firent ces livraisons.

Pasquier de Tournay, dont les descendants possèdent encore actuellement ferme et terres à Braine-le-Comte, notamment la ferme du fromage. La chapelle en face de cette dernière, au bord du chemin de Feluy, rappelle le nom de cette vieille famille d'agriculteurs. Il a fourni uniquement du froment.

Martin Sussenaire, fermier de Favarge, que nous avons déjà rencontré précédemment, comme locataire de terres appartenant à l'hôpital et qui y avait fait un emprunt de 480 livres. Il a fourni surtout du froment et du "sicoron".

Jacques Stradiot, fils d'une ancienne famille d'agriculteurs de Braine et dont nous retrouvons le nom parmi les échevins de la ville. Sous le Consulat et l'Empire, nous le retrouvons parmi les membres du conseil municipal. Jacques est le seul à avoir fourni du bled, mais il livra aussi du froment et du "sicoron".

Pierre Antoine, fournisseur de froment.

Jacques Aulit, qui lui aussi, avait vendu à l'hôpital, une rente de 200 livres, en échange d'un emprunt de 3 600 livres. Il habitait Mansonsart, lieu à la limite d'Ecaussinnes, voisin de Profondrieu. Fournisseur de froment.

Robert Blampain, fournisseur de froment

le Veuve Jean Belline, fournisseur de froment

Géry Carier, cultivateur d'Henripont, qui avait vendu à l'hôpital une rente de 10 livres 5 sols. Fournisseur de "sicoron"

Il est à remarquer, que durant cette courte période ( 1738 à 1740 ) le prix de la rasière de froment est passé de 6 livres 10 sols à 11 livres 10 sols, que le prix du "sicoron" a varié de 23 livres 10 sols à 40 livres le muid. Les années 39-40 ont connu des conditions climatiques très défavorables aux cultures. En effet, les historiens nous apprennent qu'au début du règne de Marie-Thérèse d'Autriche, le pays sortait d'un hiver rigoureux au cours duquel il y eut famine.

#### **4. Autres dépenses en alimentation**

Un autre poste important de l'alimentation est l'achat de beurre. Il permet aussi de nous rendre compte de l'évolution des prix au cours de cette période.

Les fermiers Jacques Stradiot, Pasquier de Tournay et Jacques Aulit sont les trois fournisseurs de beurre de l'hôpital. Ils pratiquent donc, non seulement la culture, mais aussi l'élevage.

L'hôpital a consommé pour les trois années de ce compte plus de 1 270 livres de beurre (environ 595 kg, la livre de l'époque valant entre 465 g et 469 g suivant l'endroit) et cela, pour une somme de 510 livres.

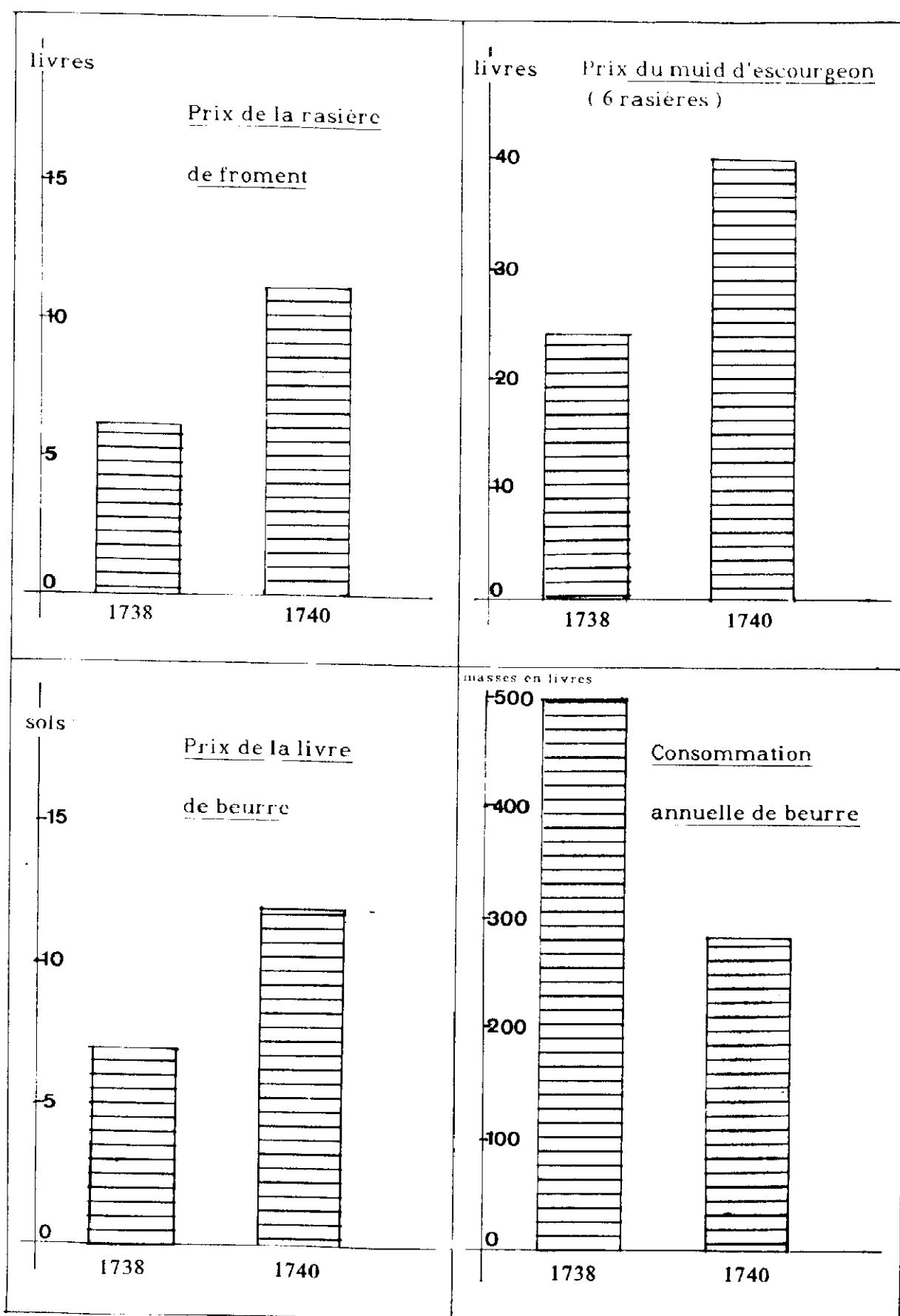
Tout comme pour les grains, on observe une hausse sensible des prix du beurre : de 7 sols à 12 sols (hiver 1740). Mais, en même temps que le prix du beurre augmente, sa consommation diminue pratiquement dans les mêmes proportions (de 495 livres par an, elle est tombée à 280 livres. Voir graphique de la page suivante). Probablement que le beurre pouvait alors être remplacé par un autre corps gras : saindoux. Nous lisons, en effet, que l'hôpital achète chez un boutiquier, du lard pour faire de la graisse.

Nous ne trouvons aucune dépenses pour l'achat de lait et d'œufs, peu pour l'achat de viande (uniquement deux jambons de 30 livres), et très peu pour l'achat de légumes et de fruits. Seulement 8 sacs de pommes et 6 rasières d'oignons (vu ses propriétés diurétiques, l'oignon était utilisé en médecine et rentrait aussi dans la composition de certains cataplasmes).

Comme il était de coutume dans nos campagne, chaque famille (les sœurs en particulier) cultivait ses légumes, soignait ses arbres fruitiers, nourrissait une basse-cour, engrangeait le cochon et peut-être une vache ou quelques moutons.

Quant aux poissons, nous l'avons vu précédemment, on le pêchait dans l'étang.

## EVOLUTION DES PRIX ENTRE 1738 ET 1740



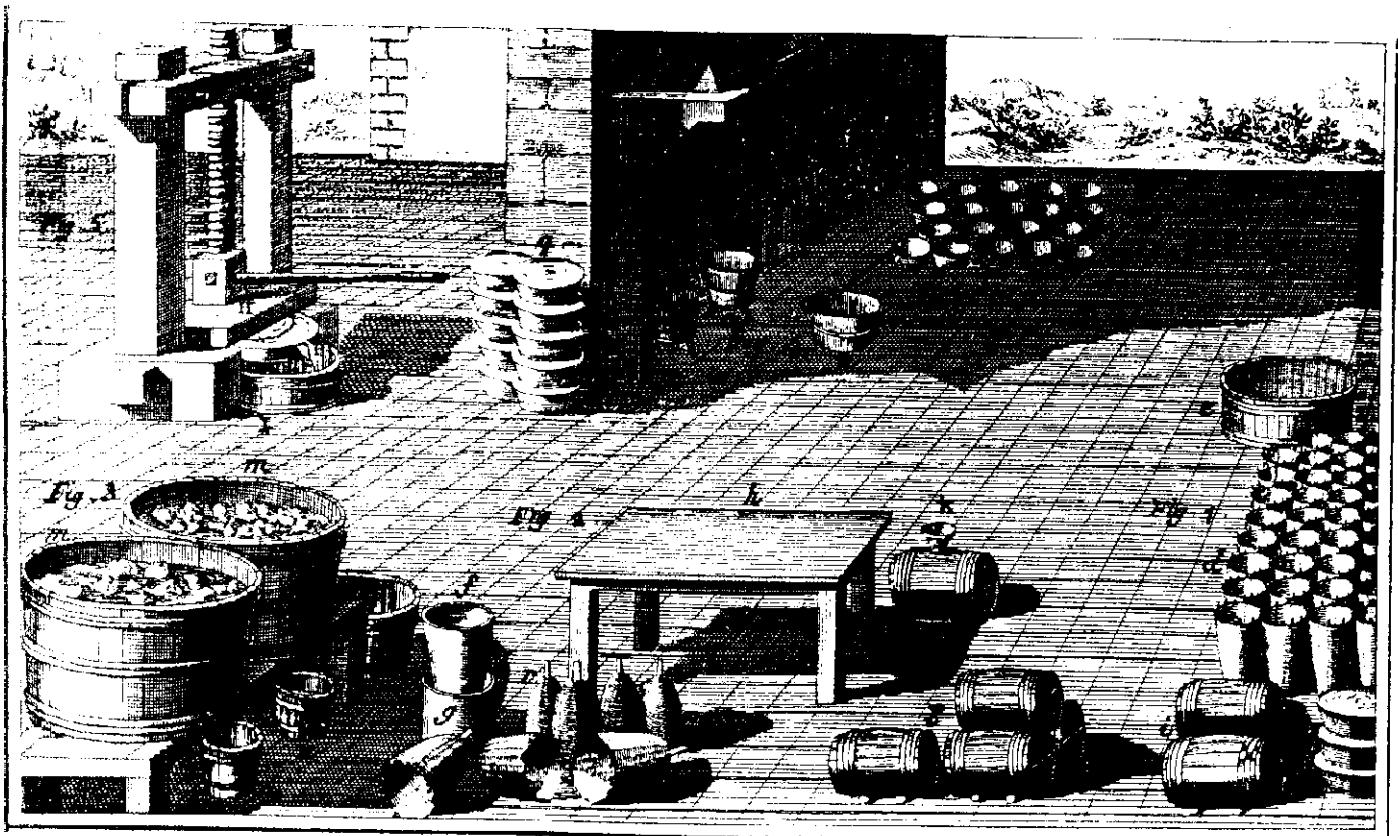
Chez les boutiquiers Jacques Hiol, Pierre Leblant (ensuite sa veuve), Jean Rombaux et très peu chez Nicolas Hoyois, l'hôpital dépense environ 675 livres pour l'achat de marchandises les plus diverses : sel, huile d'olive, huile à lampe, savon, fromage, bois de réglisse, vinaigre, clous ...). On peut remarquer le grand nombre de condiments et de produits exotiques que l'on consommait alors : cannelle, poivre, girofle, safran, gingembre, sucre, riz, figues ...

L'achat du savon se fait régulièrement : les sœurs en consomment pour les trois années de ce compte 257 livres (environ 120 kg). Contrairement aux images des hôpitaux civils de l'ancien régime, décrites dans la littérature, on peut supposer que les Récollettes entretenaient avec beaucoup de soin le linge et leur habitation, et par la même, l'hôpital de Braine-le-Comte.

Chez l'apiculteur Nicolas Paul Dusart, elles achètent 337 livres de miel et un peu de cire et à la Damoiselle Griez, elles achètent 26,5 livres de cire. En 1739, le prix du miel était de 7 sols et demi, alors que celui de la cire se montait à 1 livre 18 sols (5,5 fois celui du miel). En effet, la purification et le blanchissage de la cire exigeaient toute une série d'opérations, représentées sur la planche suivante qui est extraite de l'encyclopédie de Diderot et D'Alembert.

Mais que faisait-on à l'hôpital de toute cette cire ? La réponse a été trouvée dans un livre de médecine écrit au 18e siècle. La cire servait à faire des pansements. Afin de se faire une idée de l'hygiène qui prévalait à cette époque, vous trouverez ci-dessous une de ces préparations. " *Faites fondre quatre onces de cire blanche, ajoutez-y deux cuillerées d'huile, si c'est en hiver. En été, il n'en faut point, ou tout au plus, une demi-cuillerée. Trempez dedans des pièces de linge qui ne soit pas trop usé, et laisser sécher. Cette toile est très commode pour tous les pansements. Quand elle est salie par le pus, il suffit de la jeter dans l'eau froide, de l'y remuer, de l'essuyer et de la laisser sécher. Elle peut servir pour un grand nombre de pansements.* "

La culture de la betterave étant inconnue de nos agriculteurs, le sucre était bien plus cher que le miel. En 1739, le sucre blanc se vendait 22 sols la livre (pres de 3 fois plus cher que le miel). Le sucre se vendait en pain, en poudre ou sous forme de sucre Candi.



La vignette représente (fig 1) des ruches vides d, près desquelles est un baquet e, que l'on transporte près de la table h (fig 2) pour y mettre les rayons dont la cire est brune, et ceux qui ne contiennent que du couvain.

Sur la table h (fig 2), on pose horizontalement les ruches pour en tirer les rayons : ceux qui sont noirs et ceux qui sont remplis de couvain, se jettent dans le baquet; les beaux rayons sont mis dans le vaisseau f, après qu'on a passé légèrement une lame de couteau sur les alvéoles, pour en rompre les couvercles. Le miel le plus beau découle du vaisseau f dans celui g; r sont des ruches vides, k est un baril en chantier, avec un entonnoir pour y verser le miel; i sont des barils remplis de miel commun; l des barils remplis de beau miel.

On voit (fig 3) des baquets m à démiéler la cire; les seaux recoivent l'eau qui sort par les cannelles. Le baquet qui est à côté sert à porter la cire démiélée à la chaudière où elle doit être fondu.

Sous la cheminée (fig 4) sont les chaudières o posées sur des trépieds. On met de l'eau dans les chaudières, et par dessus la cire démiélée. Quand elle est fondu, on la verse sur une toile claire posée sur la chaudière u; ce qui passe est refondu, et versé dans les moules p pour former les gros pains de cire q; le marc qui reste sur la toile est passé ensuite à la presse (fig 5); ce marc se met dans un sac de toile forte, et lorsqu'on le presse il découle dans le vaisseau l.

## 5. DEPENSES EN BOISSONS.

La boisson la plus courante est la bière. Chaque année l'hôpital effectue un brassin au départ de 5 muids de siceron et d'environ 190 livres de houblon provenant de la région. Il existait, à cette époque, pas mal de houblonnières à Braine-le-Comte et environs.

Mon Courtembos, receveur de l'Hôpital,  
pouye payer a mesme telle monsieur a houblon  
la somme de 33 livres 12 sols pour  
pour l'entretien de l'hopital, a laquelle  
veut qu'il a fait qu'il houblon a  
la fin de l'apportant d'ouest quittance  
sera passee au mifit de son compte le 24  
1738

33-12-00 1738

Recu le ditte Nicolas Joseph Raspe.

Nous lisons dans cette quittance, signée par le mambour Doige, que fin de l'année 1738, Nicolas Joseph Raspe a fourni du houblon pour une somme de 33 livres 12 sols ( 7 liards ou 3,5 sols la livre ).

jean Courtembos receveur de l'Hôpital, pour  
payer aux deux brasseurs qui ont brassé pour  
l'edit hôpital chacun cinq livres et au  
brouteur aussi cinq livres et aux trois  
assistants savoir a celuy qui a restez tout le  
tems du brassage deux esqualins et aux deux  
autres chacun un esqualin aussi un esqualin  
pour le brandevin ensemble dix huit livres  
dix sols et rapportant cette et quittance cui  
sera passee au mifit de son compte fait a braine  
le 24 janvier 1739

Recu la ditte somme 18 livres 10 sols 1739

Le mambour donne aussi la permission au receveur Jean Courtembos, de payer à Jacques Courtembos 18 livres 10 sols, pour rénumérer les deux brasseurs, le brouteur, les trois assistants et le brandevin qui ont effectué le brassage.

Notons qu'ici, la somme est exprimée dans l'ancien système de numération, détaillé au premier chapitre.

Six personnes étaient donc engagées pour la fabrication de la bière de l'hôpital. Le travail s'effectuait en hiver et durait environ trois semaines. En effet, il fallait d'abord mettre l'escourgeon tremper quelques jours, ensuite le faire germer. Cette opération se faisait au germoir, exigeait du temps ( 8 à 12 jours ) et beaucoup de manipulations à la pelle, pour mettre l'orge en mottes, puis l'étendre en couches, puis pour remuer et retourner ces couches au moment opportun, suivant le stade de la germination.

Après, le grain passait à la touraille pour y être désséché. Il fallait entretenir du feu pour faire sortir l'humidité du grain, retourner les couches d'orge germé, ranimer le feu au bon moment, rebrouiller la touraille et laisser les germes séchés reposer quelques jours.

Toutes ces opérations exigeait l'expérience d'un homme qualifié ( c'est celui qui rebrouille la touraille, qui était peut-être appelé "brouteur" à Braine-le-Comte et dont on parle dans la quittance précédente ).

Le malt ainsi préparé passait ensuite au moulin, où les meules, généralement actionnées par un cheval, écrasaient les grains germés pour en faire une farine grossière.

Alors, seulement, intervenait le travail des brasseurs.

La farine de malt, placée dans la cuve-matière, infusait dans de l'eau chaude. Après repos du mélange, agitation, réchauffement du moût, on laissait de nouveau reposer l'ensemble et à l'aide de la pompe à cabarer, on soutirait le jus qui allait dans la chaudière à cuire. On y ajoutait les fleurs de houblon. Après cuisson ( 3 à 4 h, à grand feu, pour la bière blanche, 30 à 40 h, pour la rouge ), la masse de fleurs était pressée et lavée, pour en extraire un liquide qu'on ajoutait au moût. Du cuiseur, le moût passait dans des bacs à refroidissement, jusqu'à la cuve guilloire, dans laquelle on ajoutait la levure de bière. La fermentation se faisait à température relativement élevée ( 20 ° ) et durait 3 à 4 jours. En même temps, on battait la guilloire à l'aide d'une longue perche, pour faire rentrer l'écume dans la liqueur. Et pour finir, venait, enfin l'entonnage, dans des tonneaux faits de douves en chêne assemblées par des cerceaux en bois. Pour clarifier la bière, on procédait à l'encollage à la colle de poisson.

Quel était le rôle du "brandevin" cité dans la quittance précédente ? D'après l'encyclopédie Quillet, brandevin signifie une eau-de-vie de vin. Le brandevin de la brasserie contrôlait-il le degré en alcool de la bière, au cours de la fermentation ?

#### COÛT DE FABRICATION D'UN BRASSIN ( hiver 1738-1739 )

Matières premières :

5 muids d'escourgeon	117 livres 10 sols
192 livres de houblon	33 livres 12 sols

Salaire :

5 livres pour chacun des deux brasseurs	10 livres
5 livres pour le brouteur	5 livres
2 escalins pour le premier assistant	2 escalins
1 escalin pour chacun des deux autres assistants	2 escalins
1 escalin au brandevin	1 escalin

Total main d'œuvre 18 livres 10 sols

( on peut donc conclure, que l'escalin valait alors 14 sols )

Accises :

Les accises ont toujours fait partie du paysage du brasseur. La fabrication de la bière a toujours été soumise à un droit, qui sous l'ancien régime, s'appelait cambage. Pour chacun des brassins, le receveur paye au mambour une somme de 5 livres, qui représente probablement cette taxe.

Entonnage :

Il faut encore compter le travail et la fourniture du tonnelier, Jean Joseph Brancquart. Ce dernier doit certainement jouer un rôle important, à cette époque. Il cercle les tonneaux, les barils à huile, les cuvelles. Il utilise, au cours de ces trois années, 1 522 cercles ( à 5 patards ou 10 sols la douzaine ) et fournit seaux ( à 8 patards ou 16 sols la pièce ), cuvelles, tonnes ( à 5 florins ou 10 livres la pièce ) et vasseaux ( à 4 livres la pièce ).

Son compte s'élève à 121 livres 3 sols pour les trois années du compte, c'est-à-dire, à 40 livres 7 sols en moyenne, par an.

PRIX DE REVIENT TOTAL D'UN BRASSIN : 215 livres.

Quel volume de bière pouvait-on obtenir au départ d'un tel brassin ?

De toute façon, pas encore suffisant pour ses besoins, puisque nous lisons encore dans cette quittance, qu'en 1739, l'hôpital a acheté à Jean-Baptiste Treizeignie, six tonnes de petite bière pour une somme de 48 livres.

Jean BAPTISTE TREIZEIGNIE pourra payer a Jean  
BAPTISTE TREIZEIGNIE quarante huit livres pour  
six tonnes de petite bière qu'il a lue  
a l'hôpital pendant le mois de mai dernier  
Il rapportera cette quittance au plus tôt  
après les mises de son compte, le 12 Juin  
1732

Jean BAPTISTE TREIZEIGNIE  
1739

—48—

Le somme a versé la somme de 48 livres  
pour la bière pour l'hosto le 12 Juin 1739

La marge

Jean BAPTISTE TREIZEIGNIE

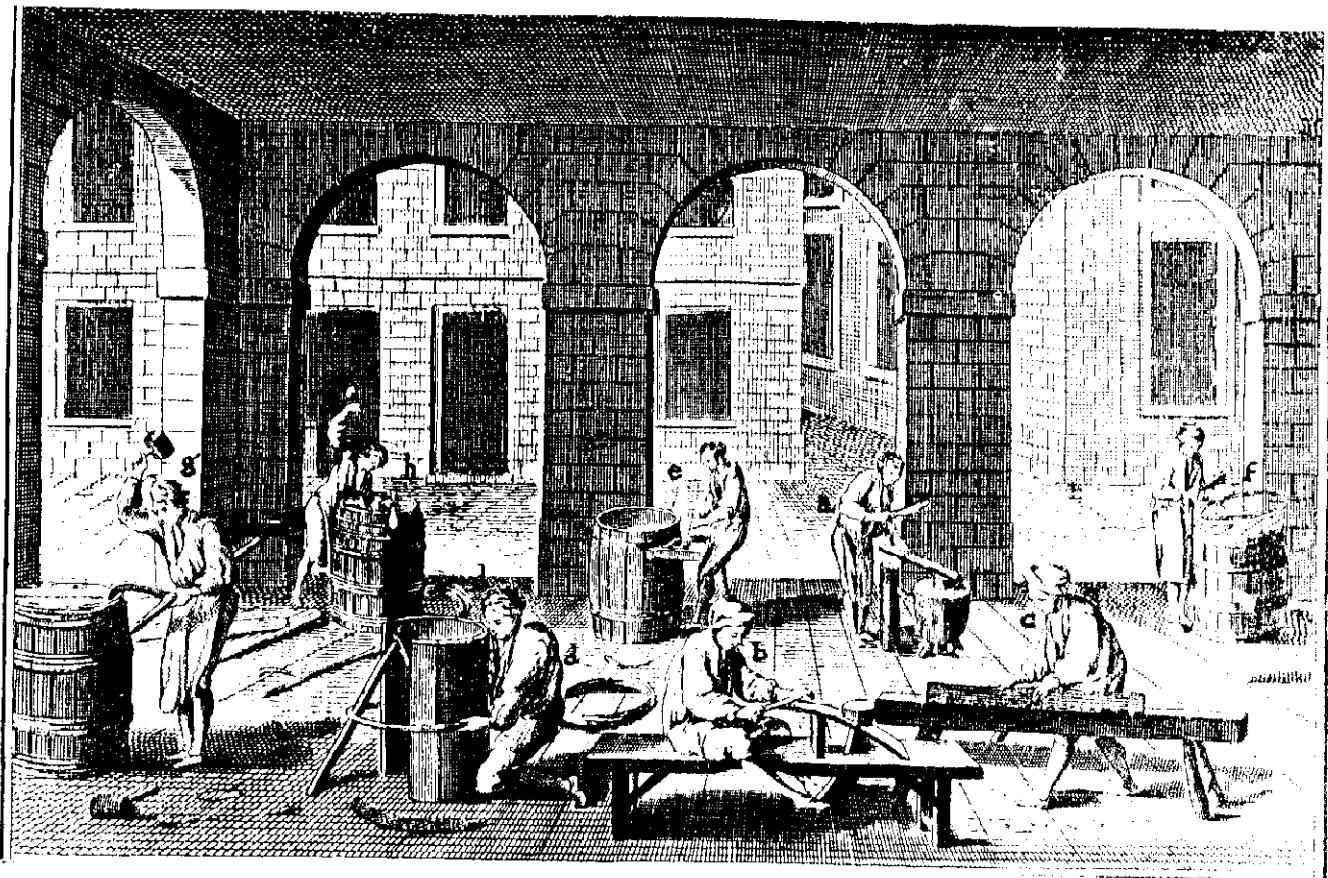
Comme report à la marge,

Jean BAPTISTE TREIZEIGNIE  
1739

(Jean-Baptiste Treizeignie ne sait pas écrire et signe d'une croix.)

En conclusion, nous pouvons penser, que pour l'année 1739, les dépenses en bière se sont élevées à 263 livres, moins les 8 livres pour la drèche (résidu du brassage, servant à l'alimentation du bétail) que l'hôpital a revendue = 255 livres.

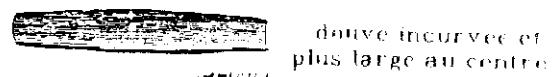
Le tonnelier, Joseph Branquart, avait sa maison sur le marché de la ville. Cette planche, extraite de l'encyclopédie Diderot D'Alembert, représente un atelier où plusieurs ouvriers sont occupés à divers ouvrages de tonnellerie.



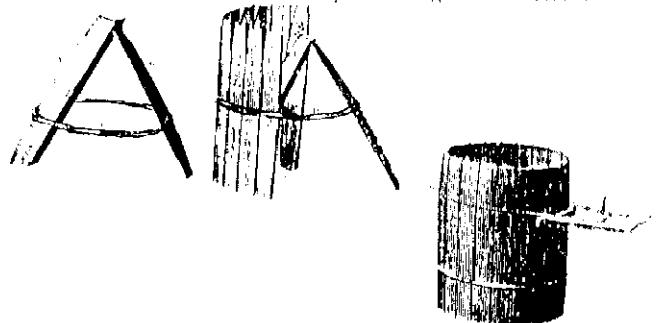
- en a : sur un billot, un ouvrier taille une douve à l'aide d'une petite hache de tonnelier

- en b : un autre ouvrier a placé la douve sur l'établi du tonnelier pour l'incurver

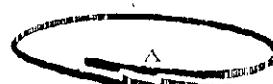
- en c : un ouvrier rabote la douve sur la colombe



en d : l'ouvrier a monté un tonneau



- en e : l'ouvrier ferre le tonneau avec le bâtissoir



- f : l'ouvrier forme la coche sur un cercle

- g : l'ouvrier met des cercles autour des douves à l'aide du tiretoire, espèce de levier munie d'un crochet, pour faire rentrer les derniers cercceaux

- h : l'ouvrier chasse les cercceaux sur le tonneau à l'aide du chassoir

En plus de la bière, l'hôpital consommait aussi du vin, parfois pour soigner les malades, comme on peut le lire dans des quittances signées par Marie Christine de Saint Charles, sœur hospitalière. Elle reconnaît recevoir du receveur, l'argent nécessaire à l'achat debouteilles de vin pour les malades qui en ont besoin. Nous trouvons aussi dans les comptes, une note de 116 livres 18 sols, rédigée par la Damoiselle Marie-Françoise Recq. Du 10 octobre 1737 au 29 août 1739, elle a livré :

34 bouteilles de vin rouge à 1 florin 1 patard (2 livres 2 sols) la bouteille

30 bouteilles de vin blanc à 12 patards (1 livre 4 sol) la bouteille

4 pintes de vin de "Fontiniac" à 13 patards (1 livre 6 sols) la pinte

4 pintes de vin rouge à 10,5 patards (1 livre 1 sol) la pinte

Elle exprime et calcule tous ses comptes en florins et patards

On peut s'étonner en lisant cette note, de trouver une personne qui écrit d'une façon si lisible pour nous, son écriture est tout à fait actuelle, surtout si on la compare à celle du mambour qui rédige les quittances.

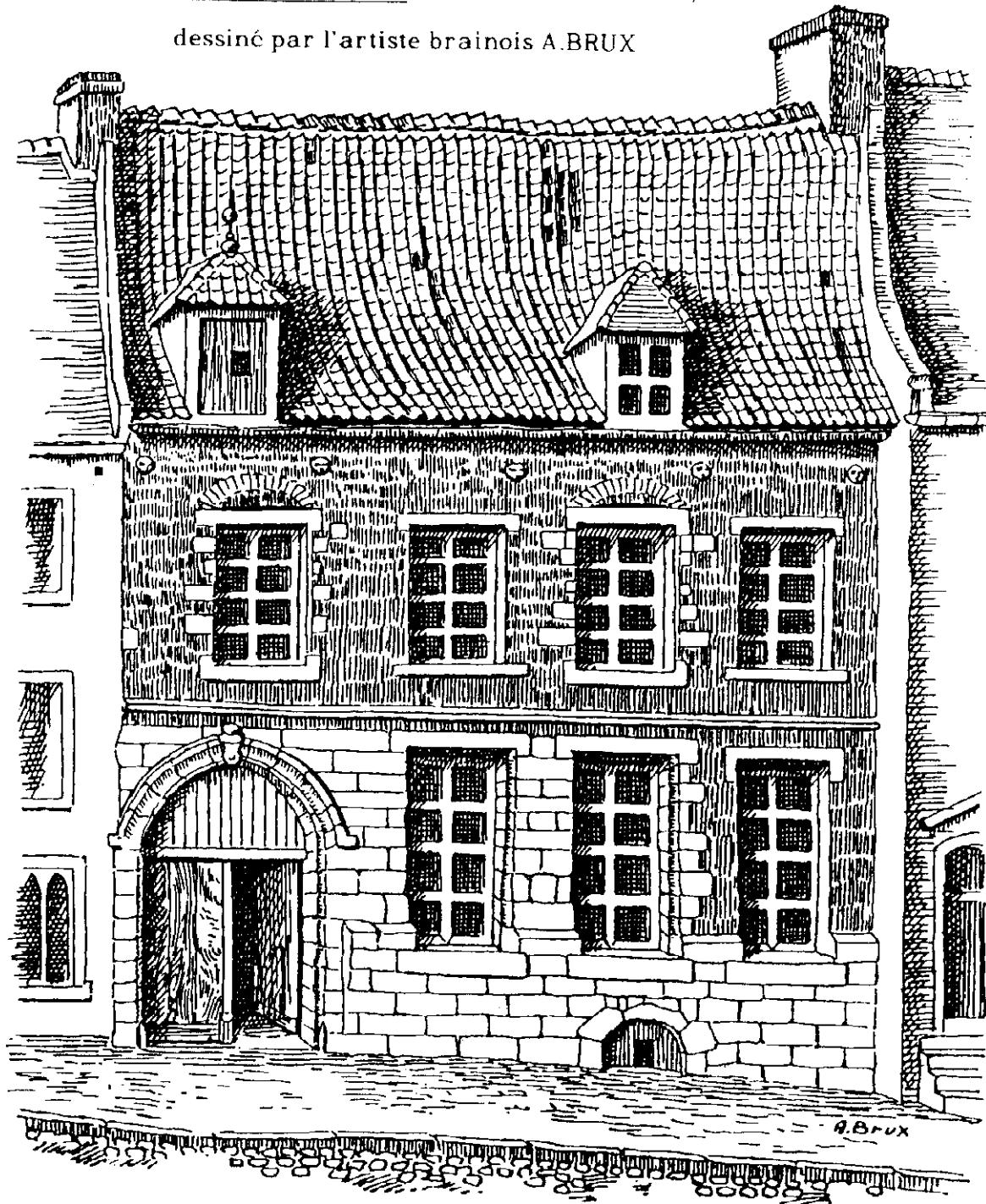
Ci-dessous, en voici un exemple :

le 15 mars une bouteille de vin rouge	A	1 : 1
le 1 avril quatre bouteilles de vin blanc	A	2 : 8
le 30 dit une bouteille de vin blanc	A	0 : 12
le 29 aout 1738 à la décolation st jean trois bouteilles de vin blanc	A	1 : 16
le 31 dit une bouteille de vin blanc	A	0 : 12
le 5 septembre une bouteille de vin blanc	A	0 : 12
le 8 dit une bouteille de vin rouge	A	1 : 1

Cette Damoiselle avait certainement une instruction d'une autre classe que la plupart des gens instruits. Les Recq appartenait à la classe sociale des bourgeois de Braine. Dans la " Notice historique sur Braine-le-Comte " écrite par J.Croquet ( Annales du Cercle Archéologique d'Enghien, III, 2 page 495 ) nous lisons que le 1er septembre 1734, la Damoiselle Recq, répondant au vœu de sa tante, veuve du vice-châtelain, donna sa maison et hostellerie du Cerf, sise en la grande rue, à la congrégation de Saint François de Sales. Les sœurs y ouvrirent une école pour jeunes filles. Les brainois ne tardèrent pas à donner à cette institution le nom de "Marole" ( contraction de Mari(am) col(ere) ), les sœurs étant très dévouées au culte de la vierge Marie.

HÔTEL DE LA TOUR ( ancien hôtel du Cerf )

dessiné par l'artiste brainois A.BRUX



En 1733, Marie-Adrienne Ghillet, veuve du vice-châtelain François Dominique Massenaire, donna à sa nièce, Marie-Françoise Recq, cette hostellerie du Cerf, avec charge de transmettre cette propriété à la congrégation de Saint-François de Sales. En 1734, la Damoiselle Recq donna suite aux pieuses intentions de sa tante et les sœurs s'installèrent dans cette demeure et y ouvrirent une école ( institution des Maroles ).

Pendant 28 ans, ce bâtiment servit de classes pour l'instruction des jeunes filles. Au 18<sup>e</sup> siècle, il devint l'hôtel de la Tour. Actuellement, il est remplacé par l'immeuble moderne de la CGER.

## 6. TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Les bâtiments de l'hôpital dataient de 1643. Il n'est donc pas étonnant, après une centaine d'années, de trouver pas mal de frais d'entretien.

TRAVAUX ET ACHAT DE MATERIEL	HOMMES DE MÉTIER	SOMMES DÉPENSEES
- ouvrages de maçonnerie avec fourniture de 400 briques	Maçon : Antoine Termol	61 livres 12 sols
- achat de 800 ardoises	à Etienne Louis Desraux, receveur de l'église	19 livres 4 sols
- ouvrage de toiture	Couvreur d'ardoises : Louis Botteman	18 livres
- travail de ferronnerie : serrures, clefs, fers ...	Ferronnier : Ignace, François Deschamp	14 livres 4 sols
- travaux du maréchal-ferrant : hache, courbet, crampons, vis et une chaîne pour le puits	Maréchal-ferrant : Hubert Mouchet	66 livres 4 sols dont 34 livres 18 pour la chaîne
- travaux de menuiserie avec fourniture de planches	Menuisier : Antoine Renard	45 livres
- réparation de la petite cour	Carreleur : Pierre Roger	11 livres 4 sols
- achat d'une taque d'une masse de 105,5 livres	achetée à Bruxelles par Thomas Courtembos	18 livres 3 sols
- achat d'un bac en pierre	à Maître Pierre Carier	38 livres

Au total, pour les trois années de ce compte, les frais d'entretien s'élèveront à 291 livres 11 sols, sans compter les clous, qui s'achetaient chez les boutiquiers, au fur et à mesure des besoins.

La maison du maréchal-ferrant, Hubert Mouchet, se situe en face du puits Wazon, sur la place du marché.

## 7. DEPENSES EN CHAUFFAGE.

Depuis l'arrivée des Sœurs Grises, en 1528, les bâtiments de l'hôpital se sont sérieusement agrandis. Les 24 monts de bois et les 600 gros fagots de la Houssière ne suffisent plus à chauffer toutes les salles, à entretenir le fourneaux, à alimenter la brasserie.

L'hôpital se voit donc contraint d'acheter du bois et du charbon " de faux ", de payer leur transport, en plus du charriage des bois de la Houssière qui font partie de leur dotation.

### Achat de charbons " de faux " ( charbon de bois )

A Martin le Roy, 7 sacs à 11 patars le sac 7 livres 14 sols

A Jean François, 15 sacs à 12 patars le sac 18 livres

### Achat de bois et voiturgage

A Joseph Nicaise, achat de 54 monts de bois de hêtre, de charme et de cerisier et pour charriage de 16 charrées d'astelles venant du bois d'Henripont

375 livres 5 sols

A Marie-Joseph Blanpain, veuve Jean Carière d'Henripont, achat de 16 charrées d'astelles à 10 livres 3 sols la charrée 162 livres 8 sols

A Etienne Dupont, achat de 4 charrées d'astelles à 9 livres 5 sols 37 livres

A Martin Bouton, achat de 1 1/3 mont de bois 8 livres

A Joseph Carlier, pour avoir chacune des trois années, voituré les 600 fagots du bois de la Houssière ( faisant 6 charrées ) et voituré 3 charrées de gros bois ( 8 monts ), à 26 patars la charrée 70 livres 4 sols

A Pierre Dereusme, pour voiturgage de 4 charrées d'astelles venant du bois de Rogelin \* 10 livres 8 sols

A première vue, il est difficile de se rendre compte de ce que représente cette quantité de bois. Qu'est-ce qu'un mont, qu'est-ce qu'une charrée ?

---

\* le bois de Rogelin s'étendait au dessus des étangs actuels du Néplier, jusqu'à et au delà de la chaussée d'Ecaussinnes, qui n'était pas encore construite.

Ici " charrée " est employé dans le sens de chargement d'une charrette.

Nous lisons dans ce compte, que 100 gros fagots font une charrée et que 8 monts remplissent 3 charrettes.

Autrement dit, pendant les trois années de ce compte, l'hôpital a rentré :

30 charrettes de gros bois

40 charrettes d'astelles

18 charrettes de fagots

22 sacs de charbon de bois ( un sac vaut 1/3 de muid, à Enghien le sac vaut 115, 2 litres et à Mons, 107 litres ).

Le bois appelé "astelle" par les Brainois doit probablement représenter des branches trop grosses que pour en faire des fagots, mais pas assez grosses que pour en faire des bûches.

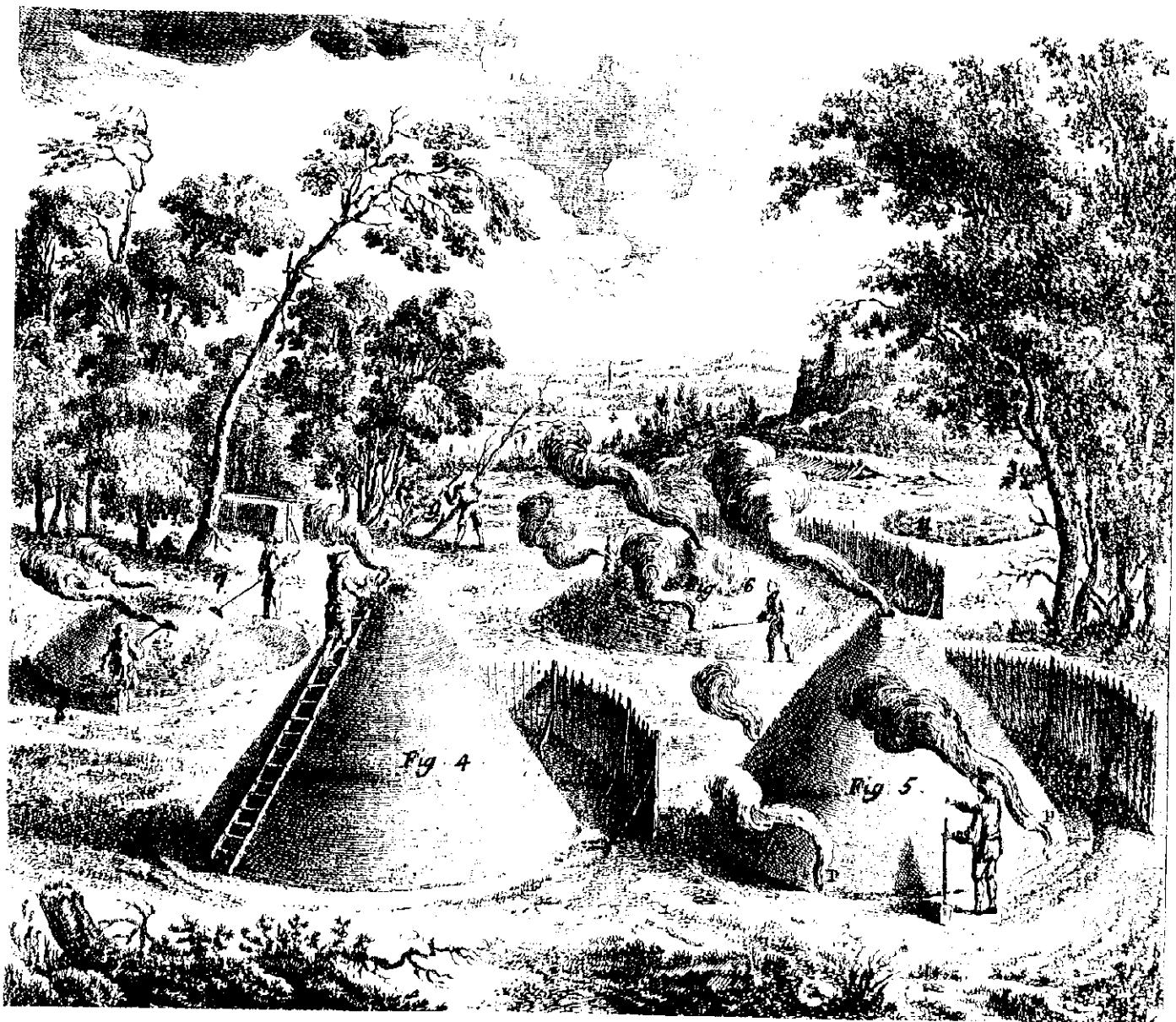
Nous constatons que la houille de la région de Centre, pourtant toute proche, combustible connu et utilisé depuis des siècles par ses habitants, est encore limité à un très faible rayon autour des petites fosses. Par manque d'infrastructure routière, la houille n'était pas encore commercialisée chez nous.

Les charbonniers ( Martin le Roy et Jean François ) étaient encore en pleine activité dans le bois. Pour obtenir le charbon de bois léger, bon combustible, à usages domestiques, ils préparaient des meules ou fourneaux de bois en y aménageant une cheminée. Ils recouvriraient le tout de gazon et de terres humides, de façon à ne permettre l'entrée que d'une petite quantité d'air. Ils y mettaient ensuite le feu, et pour que le bois se carbonise, ils réglaient judicieusement l'arrivée d'air.

Actuellement, nous retrouvons dans le bois l'emplacement de ces anciennes charbonnières, surfaces délimitées soigneusement sur le sol de la forêt, et sur lesquelles se dressaient les fourneaux. On y découvre encore, des petits morceaux de charbon de bois ( notamment, sur le territoire de Virginal, dans le bois domanial ).

En résumé, nous comptons que pour les trois années du compte, l'hôpital a dépensé 688 livres 19 sols pour se chauffer.

La planche ci-contre, extraite de l'encyclopédie de Diderot et D'Alembert, représente des fourneaux en feu ou la cuisson du charbon.



La figure 4 représente un ouvrier qui met le feu au fourneau.

Figure 5 : un fourneau en feu

Figure 6 : on voit un ouvrier qui donne de l'air au fourneau

7 et 8 : ouvriers qui polissent et qui rafraîchissent un fourneau plus avancé

9 : ouvrier qui prépare du bois

10 : bois coupé en tas

11 : fourneau éteint

On appelle tue-vents ou brise-vents les claires qu'on voit autour des fourneaux en feu des figures 4, 5, 6.

## 8. DEPENSES POUR LES MALADES.

Pendant des siècles, le sacré et la médecine ont été intimement mêlés. Au Moyen âge, ce sont les abbayes et les cloîtres qui détiennent toutes les sciences de l'art de guérir.

Qui aurait pu mieux conserver intactes les anciennes pratiques médicales, que les communautés religieuses, vivant dans leur microcosme fermé ?

Les Récollectines de Braine-le-Comte, cloîtrées depuis 1626, ne faisaient certainement pas exception à la règle. Hors les cas où la maladie les appelait au dehors, elles n'étaient que rarement en contact avec le monde.

Elles conservaient pieusement un grand nombre de reliques, que l'on venait honorer dans leur chapelle, et invoquer pour obtenir une guérison :

- l'eau bénite de Saint-Quirin \*, que l'on se procurait à la porterie du couvent, était sensée raviver les enfants faibles, languissants et maladifs. Elle guérissait aussi les " glandes ", les abcès, les blessures et autres infirmités.
- l'eau Sainte-Rose \* que l'on allait chercher à la chapelle, s'appliquait sur la peau, pour guérir de " la flamme Sainte-Rose ", maladie cutanée en forme de rosaces . " La flamme Sainte-Rose n'était pas aussi rouge que la flamme Sainte - Renelde ". Cette dernière était invoquée à Saintes. Pour se débarrasser des maux d'yeux, de l'érysipèle, on avait recours à ces deux eaux bénites.
- avant d'aller prier à la chapelle Sainte-Anne, les femmes enceintes se procuraient au couvent des Récollectines des ex-voto en cire ou papier mâché, représentant un enfant ou une tête d'ange, . Cette sainte était implorée pour une heureuse délivrance.\*
- au XVII<sup>e</sup> siècle, dans les murailles extérieures du couvent, les Récollectines érigèrent une chapelle à Notre-Dame de Foy. C'est sous ce vocable, que l'on honorait la vierge et qu'on lui demandait son intervention pour une guérison ou sa protection contre les dangers.

\* Voir " Religion et traditions populaires dans la région du Centre ", par Robert Dascotte

Mais bien évidemment, en attendant toutes ces saintes interventions divines, il y avait les malades à soigner. En analysant les notes à charge de l'hôpital, établies par les chirurgiens VANDAEL et DUBRULLE, par le médecin MARY fils et l'apothicaire MABILLE, on peut entrevoir la façon dont les soins médicaux étaient dispensés : d'une manière générale, pour permettre aux mauvaises humeurs de trouver une porte de sortie, ou pour faire fondre le sang épais, source d'infection et d'inflammation, on soumettait le malade aux saignées, aux purgatifs et à la diète.

Dans les " prétentions " du chirurgien VANDAEL, dont deux d'entre elles figurent ci-dessous, on peut lire qu'il travaille et soigne sous les ordres de Sœur Marie Christine, première hospitalière. Les Sœurs récollectines, tout comme beaucoup de moines à cette époque, faisaient encore profession de la médecine. La Révérende mère du couvent recevait pour les soins que deux de ses religieuses rendaient à l'hôpital, 160 livres par an. Les autorités civiles ne semblaient pas trop regardantes sur leurs aptitudes et elles exerçaient en toute quiétude, l'art de guérir. D'ailleurs, elles étaient peut-être tout aussi compétentes que les chirurgiens. En effet, dans nos campagnes, ils étaient encore éduqués d'une façon purement artisanale. Le métier se transmettait de père en fils.

Nous rencontrons à Braine-le-Comte des générations entières de chirurgiens VANDAEL.

Le chirurgien saignait, incisait, scarifiait, il mettait des emplâtres, des onguents, posait des ampoules scarifiées. Par contre, le médecin MARY était, lui, de formation universitaire. Il connaissait le latin et semblait très habile en rhétorique. Il visitait les malades, leur préparait des mixtures fébrifuges et pectorales. Nous n'avons pu déchiffrer ses prescriptions plutôt ésotériques. Contrairement aux chirurgiens, il ne mettait pas volontiers la main à la pâte. Il tenait à sa réputation d'homme instruit et savant et laissait pour d'autres tous les actes sanglants aux suites souvent funestes. Pécunièrement, la profession de chirurgien n'était certes pas enviable. Il ne roulait pas sur l'or. Il était payé à l'acte et obéissait aux directives des sœurs. Le chirurgien VANDAEL touchait 3,5 sous ( 7 sols ) par pansement ou saignée, 3 patards ( 6 sols ) lorsqu'il posait une ventouse scarifiée ou un emplâtre d'épiphastienne ( qui provoque des vésications ). Le médecin MARY demandait 4 patards ( 8 sols ) par visite et jusqu'à 38 sols pour certaines préparations.

La part du budget consacré aux honoraires médicaux est dérisoire : 100 livres en 3 ans, sur un total de 3 149 livres dépensées pour les pauvres malades. Quant à l'achat de drogues, il est déjà plus important.

Dépenses pour les malades

- Pour les services des deux sœurs hospitalières ( 80 livres par an pour chacune d'elles : pour 2 ans et 10 mois )	471 livres 14 sols
- Sommes allouées chaque semaine aux religieuses, pour les malades	1856 livres 3 sols
- A sœur Marie Christine pour différents achats, pour l'hôpital	361 livres 8 sols
- Gage de la servante de l'hôpital, Marie-Anne PLAISANT ( 50 livres par an, plus dernier adieu )	154 livres 4 sols
- Achat de drogues	135 livres 15 sols
- Au chirurgien VANDAEL	38 livres 17 sols
- Au médecin Mary	50 livres
- Au chirurgien DUBRULLE	11 livres 10 sols
- Aux malades incapables de se rendre à l'hôpital	69 livres 2 sols

Prix des principales drogues fournies par l'apothicaire MABILLE

- une livre de manne ( suc du Fresne rentrant dans la préparation de "ptisanes" purgatives et autres )	32 patards
- une livre de séné ( folioles d'un arbrisseau, laxatives et purgatives )	50 patards
- une livre de jalappe ( purgatif drastique, préparé au départ d'une résine végétale )	32 patards
- 1/2 quarteron de diagre ( diagrède : gomme résine purgative )	32 patards
- une once de rhubarbe ( drogue purgative préparée avec les rhizomes de différents variétés de rhubarbe )	48 patards
- un quarteron de poudre de cornachine ( poudre purgative composée de tartre, jalappe et diagrède )	3 florins
- une livre d'anis vert ( anis vert ou primiprenelle : carminatif )	8 patards
- un quarteron de sabadille ( semences d'une Liliacée du Mexique, utilisées contre les poux )	16 patards
- une livre de céruse ( plomb dissous par le vinaigre, rentre dans la préparation d'une pommade à mettre sur les brûlures )	4 patards
- une livre de quina fin ( écorce fébrifuge contenant de la quinine )	4 florins
- une dragme d'émétique ( remède par excellence de la dysenterie )	3 patards

Il enoit d'avoir perdu trois bras  
al'hopital d'un de nos d'humeur qu'il  
avoit dans l'aine gauche transversant  
les parties musculeuses qui a l'hanche  
et la voit perdue puis le 22 de may  
1740 jusqu'au 27 de juiz de ceux  
le soint et une fois plus qu'au deut apres  
nonction et confirmation fait demander  
trois bras et de mie par perusement

9 — 16

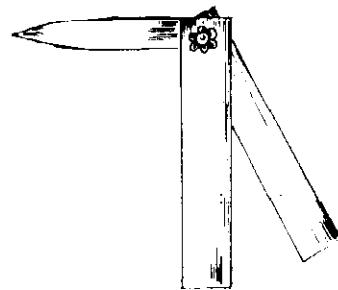
et fait trois feignees bras par l'ordre  
de saint marie christiane.

76

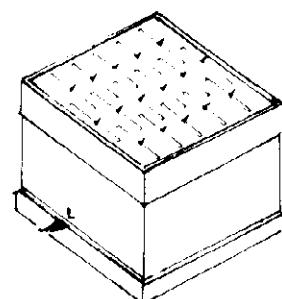
from 10 = 18



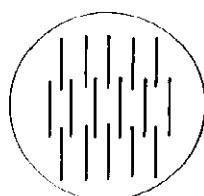
Seringue avec syphon pour la succion des plaies



Lame plate, très pointue et acérée.  
instrument des rois de la lancette.



Scarificateur



Les 16 scarifications que l'on fait  
d'un seul coup avec le scarificateur

Il enoit d'avoir pris le 27 de fevrier  
1740 sur les dos et epaules de margueritte  
l'imbois de la ville de grans saignes quatre  
ventouses scarifiees a trois batans la  
piece luy a voit mis trois oncture  
de miel bleu une sur le cas et  
deux derres de oreille sur les lures  
pour la perte d'oreille de  
pour chalque de celle de l'oreille  
lont  
et pour les a redit perdue fait faire  
a trois bras et de mie par perusement

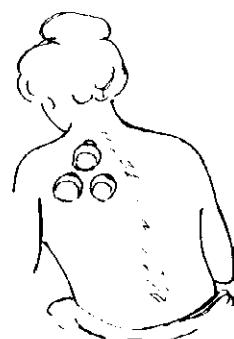
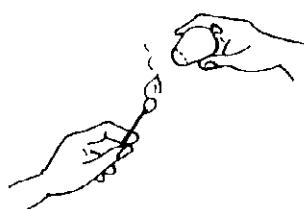
76 18

Poser d'une ventouse scarifiee

Poser le scarificateur sur la peau et actionner le  
levier. Les 11 lames incisent la peau.

Introduire dans la ventouse le brûleur ( tige avec  
coton imbibé d'alcool ), le retirer tout en appliquant  
rapidement la ventouse sur l'endroit scarifié.

Le vide partiel provoque une succion qui produit un  
afflux de sang dans les capillaires de la peau dilatée.  
Le sang sourde et monte dans la ventouse.

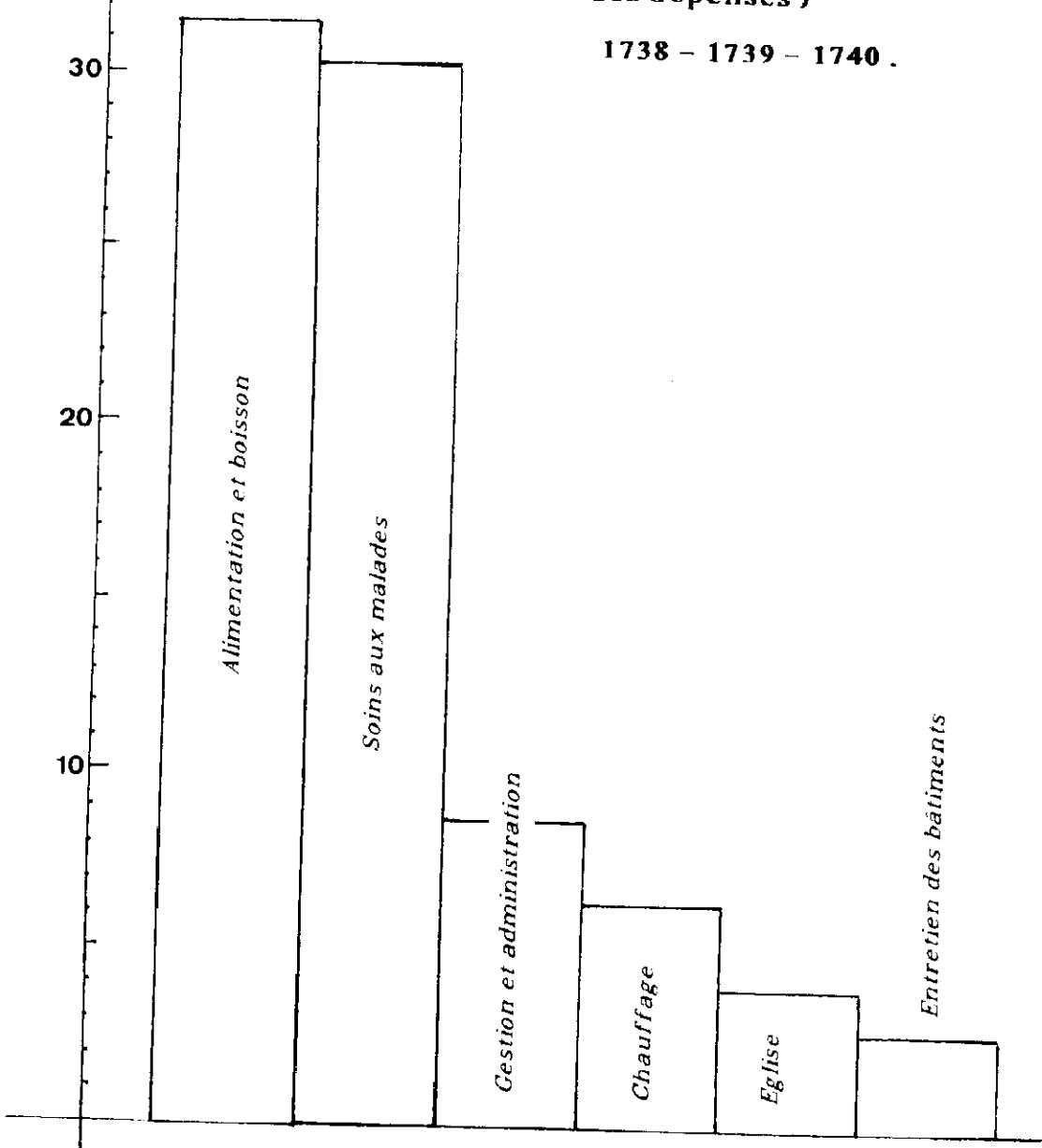


% des dépenses

### PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES DE L'HÔPITAL

( en % du total des dépenses )

1738 - 1739 - 1740 .



Remarques : 1. le poste principal des frais d'administration est le gage du receveur qui touche 5% de la recette ( 402 livres 3 sols 6 deniers )

2 les 16 % des dépenses non reprises ci-dessus sont constituées :

- a) du paiement, de la Fondation d'Anthoine Laurent à 12 de ses descendants pauvres, de 864 livres ( 40 sols par mois )
- b) d'une rente de 117 livres versées aux échevins Mary et Hanon
- c) de petits achats variés ( ustensiles de ménage, fauteuil, lampe ... )
- d) de la différence entre les rentes comptées dans les recettes et les rentes réellement perçues.

## Bibliographie

1. La science, ses progrès, ses applications. Larousse 1933.
2. Histoire universelle des chiffres par Georges Ifrah. Robert Laffont 1994.
3. Le grand négociant des Pays-Bas. Nouvelle édition augmentée du tarif des poids et mesures. Imprimé chez G. Cuelens, à Louvain.
4. Documents brainois. Deux constitutions de rente perpétuelle à titre onéreux, passées respectivement en 1699 et en 1713. Jacques Sussenaire.
5. Notice historique sur Braine-le-Comte par J. Croquet ( A.C.A.E. Tome III ).
6. La forteresse de Braine-le-Comte par le capitaine Clément Monnier ( A. C. A. M. Tome VI ).
7. Les vieilles maisons de Braine-le-Comte par Jules Charbonnelle ( A.C.A.E. Tome VI ).
8. Couvent des sœurs récollectines de Braine-le-Comte par Victor Saliez.
9. Les origines de la structure urbaine de Braine-le-Comte par Gérard Bavay.
10. Médecine et chirurgie hainuyères au siècle des lumières par Roger Darquenne.
11. Avis au peuple sur sa santé ou traité des maladies les plus fréquentes par Mr Tissot, Médecin, Membre des Sociétés de Londres et de Bâle. Nouvelle édition. A Liège chez J.F. Bassompierre ou J. Van den Berghen, à Bruxelles. MDCCCLXIII.
12. L'encyclopédie de Diderot et D'Alembert, édition originale de la bibliothèque du musée royal de Mariemont.

## Cartes et planches.

1. Au Service de cartographie de la bibliothèque royale de l'Albertine, consultation des cartes : de Deventer, de Ferraris et des plans Popp.
2. Le plan d'Adrien Denis a été réalisé en se basant sur la reproduction figurant dans le tome VII des albums de Croy.
3. La vue de 1740 a été réalisée au départ de la reproduction figurant dans "Les enceintes urbaines en Hainaut" Crédit communal.
4. La carte du quartier de l'hôpital a été réalisée en tenant compte des indications trouvées pour les années de notre étude.
5. Les photocopies des planches de l'encyclopédie de Diderot et D'Alembert ont été réalisées au départ des recueils de planches, rééditées en 1989 par Siwen Grafic- Barcelone.

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1. Comment comptaient les Brainois dans la première moitié du 18e siècle ?</b>	
<b>pages 1 à 9</b>	
<b>2. Principales monnaies et mesures utilisées dans le registre de l'hôpital.</b>	
<b>pages 10 à 14</b>	
<b>3. Revenus de l'hôpital</b>	
<b>    Recette sur héritages tenus à ferme</b>	<b>pages 15 à 17</b>
<b>    Recette des rentes auprès de particuliers</b>	<b>pages 18 à 23</b>
<b>    Autres rentes et historique</b>	<b>pages 24 à 35</b>
<b>4. Dépenses de l'hôpital</b>	
<b>    Dépenses d'église</b>	<b>page 36</b>
<b>    Dépenses pour la pêche</b>	<b>page 37</b>
<b>    Dépenses en grain</b>	<b>pages 37, 38</b>
<b>    Autres dépenses en alimentation</b>	<b>pages 38 à 40</b>
<b>    Dépenses en bière, fabrication de la bière</b>	
<b>        et tonnellerie</b>	<b>pages 41 à 44</b>
<b>    Dépenses en vin</b>	<b>pages 45 à 49</b>
<b>    Frais d'entretien des bâtiments</b>	<b>pages 50, 51</b>
<b>    Dépenses en chauffage et fabrication du</b>	
<b>        charbon de bois</b>	<b>page 52</b>
<b>    Dépenses pour les malades et médecine</b>	<b>pages 53 à 55</b>
<b>5. Tableau de synthèse</b>	<b>pages 56 à 59</b>
	<b>page 60</b>